

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AUDIENCE CONCERNANT LA DEMANDE
D'AUTORISATION POUR LE RACCORDEMENT
DU VILLAGE LA ROMAINE AU RÉSEAU INTÉGRÉ

DOSSIER : R-4010-2017

RÉGISSEUR : Me LISE DUQUETTE, présidente

AUDIENCE DU 16 NOVEMBRE 2017

VOLUME 1

JEAN LAROSE
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me PIERRE FORTIN
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

Me SIMON TURMEL
procureur d'Hydro-Québec Distribution (HQD);

INTERVENANTS :

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureure de Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de Stratégies énergétiques (SÉ).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION	8
IAN GENEST	11
PATRICK LABBÉ	11
STÉPHANIE CARON	11
INTERROGÉS PAR Me SIMON	11
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GENEVIÈVE PAQUET	35
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	38
INTERROGÉS PAR Me PIERRE FORTIN	78
RÉINTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL	115

R-4010-2017
16 novembre 2017

- 4 -

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

E-1 (HQD) : Fournir le coût des combustibles pour
la biomasse pour le projet (demandé
par la Régie) 114

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
B-0013 : Curriculum vitae de M. Ian Genest (HQD-2, Document 2)	9
B-0014 : Curriculum vitae de M. Patrick Labbé (HQD-2, Document 3)	10
B-0012 : Curriculum vitae de Mme Stéphanie Caron (HQD-2, Document 1)	10
B-0015 : Présentation de M. Ian Genest (HQD-3, Document 1)	12
A-0007 : Communiqué émis par le bureau du premier ministre en date du 24 août 2017	79

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce seizième (16e)
2 jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du seize (16)
8 novembre deux mille dix-sept (2017), dossier
9 R-4010-2017. Audience concernant la demande
10 d'autorisation pour le raccordement du village La
11 Romaine au réseau intégré.

12 La régisseur désignée dans ce dossier est maître
13 Lise Duquette.

14 Le procureur de la Régie est maître Pierre Fortin.

15 La demanderesse est Hydro-Québec Distribution
16 représentée par maître Simon Turmel.

17 Les intervenants sont :

18 Groupe de recherche appliquée en macroécologie
19 représenté par maître Geneviève Paquet;

20 Stratégies énergétiques représentées par maître
21 Dominique Neuman.

22 Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui
23 désirent présenter une demande ou faire des
24 représentations au sujet de ce dossier? Je
25 demanderais par ailleurs aux parties de bien

1 vouloir s'identifier à chacune de leurs
2 interventions pour les fins de l'enregistrement.
3 Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que
4 votre cellulaire est fermé durant la tenue de
5 l'audience. Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, bonjour à tous. On est aujourd'hui dans la
8 première et potentiellement la seule audience dans
9 le dossier 4010. C'est une audience qui a été
10 convoquée suite à la dernière décision pour parler
11 principalement des solutions alternatives au projet
12 qui était à la section 4.2, donc des solutions
13 alternatives au raccordement à divers niveaux de
14 tension et à la réfection d'une centrale thermique.

15 Alors, là-dessus, pour toujours faire
16 preuve de clarté et de transparence, c'est vraiment
17 des fois notre lettre du mois d'août. Entre ce
18 qu'on veut dire, ce qu'on écrit et ce que les gens
19 comprennent, des fois il y a des problèmes de
20 communication. Alors, je me suis dit que, en
21 personne, c'était sûr qu'on allait se comprendre.
22 Alors, c'est pour ça qu'on a une petite audience
23 aujourd'hui.

24 Alors, là-dessus, Maître Turmel, je pense
25 que ça va être à vous.

1 PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

2 Me SIMON TURMEL :

3 Oui. Merci. Bonjour, Madame la Présidente, en mon
4 nom ainsi qu'au nom de l'ensemble de mes collègues
5 d'Hydro-Québec qui sont présents ici aujourd'hui,
6 ainsi que ceux qui ont travaillé au dossier qui ne
7 sont pas présents.

8 Donc, tel que vous l'avez mentionné, le
9 Distributeur comprend que le cadre de la présente
10 audience est finalement circonscrit par les
11 paragraphes 29 et 30 de la décision D-2017-113,
12 alors que la Régie indique justement vouloir
13 s'assurer que le Distributeur a analysé ou envisagé
14 l'ensemble des solutions ou combinaisons de
15 solutions pour l'alimentation du village La
16 Romaine.

17 Donc, tel que demandé par la Régie dans le
18 cadre de cette décision, le Distributeur a les
19 témoins pour répondre aux différentes questions
20 relativement à ce thème ou à ce sujet. Je vais vous
21 les présenter. En fait, j'ai aussi, juste avant,
22 juste vous aviser que les curriculum vitae viennent
23 d'être déposés sur SDÉ. Je vais quand même déposer
24 des copies papiers de ceux-ci, ainsi que d'une
25 liste des pièces révisée. Donc, on peut peut-être

1 déposer ça dès maintenant. On va commencer par la
2 liste des pièces.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Merci. La liste des pièces a été déposée aussi,
5 hein, au SDÉ?

6 Me SIMON TURMEL :

7 Oui. Je crois que oui.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Oui. Donc, je ne... Merci.

10 Me SIMON TURMEL :

11 Ça, c'est « live » là, c'est vraiment... ça se
12 dépose en direct. Et j'imagine qu'il y en a le bon
13 nombre de copies pour... Puis sinon, peut-être le
14 temps, peut-être pour avancer, peut-être je peux
15 présenter déjà les témoins, ce sera fait.

16 Donc, de droite à gauche, en commençant à
17 ma droite, monsieur Ian Genest, chef solution et
18 réalisation Est. Donc, peut-être on va remettre
19 tout de suite la copie de CV, pour le CV de
20 monsieur Genest.

21

22 B-0013 : Curriculum vitae de M. Ian Genest

23 (HQD-2, Document 2)

24

25 Dans un deuxième temps, au centre, monsieur

1 Patrick Labbé, chef planification et projet majeur
2 en réseau autonome. Et finalement madame Stéphanie
3 Caron, chef affaire réglementaire pour Hydro-Québec
4 Distribution. Donc, voilà ici les autres CV,
5 monsieur Labbé et madame Caron.

6

7 B-0014 : Curriculum vitae de M. Patrick Labbé
8 (HQD-2, Document 3)

9

10 B-0012 : Curriculum vitae de Mme Stéphanie
11 Caron (HQD-2, Document 1)

12

13 Donc, je pense qu'on peut peut-être assermenter les
14 témoins.

15

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce seizième (16e)
2 jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

3

4 IAN GENEST, chef solution réalisation, ayant une
5 place d'affaires au 2625, boulevard Lebourgneuf,
6 Québec (Québec);

7

8 PATRICK LABBÉ, chef planification et projet majeur
9 à réseau autonome, ayant une place d'affaires au
10 2615, boulevard Lebourgneuf, Québec (Québec);

11

12 STÉPHANIE CARON, chef affaire réglementaire, ayant
13 une place d'affaires au 75, boulevard René-Lévesque
14 Ouest, Montréal (Québec);

15

16 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
17 solennelle, déposent et disent :

18

19 INTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL :

20 Donc, une présentation a été préparée par les
21 témoins relativement au sujet de l'audience
22 d'aujourd'hui. Donc, je remets les copies de la
23 présentation et ensuite je laisse la parole aux
24 témoins.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Maître Turmel, déposez-vous la présentation aussi,
3 au SDÉ, donc je n'ai pas besoin de la coter.

4 Me SIMON TURMEL :

5 Elle est en cours aussi.

6

7 B-0015 : Présentation de M. Ian Genest (HQD-3,
8 Document 1)

9

10 M. IAN GENEST :

11 R. Donc, merci, Maître Turmel. Donc, c'est moi qui
12 vais commencer là-dessus. On a préparé une courte
13 présentation afin de répondre à la question sur les
14 autres options d'alimentation. La première partie,
15 ça va être une brève mise en contexte pour rappeler
16 un peu où est-ce que se situe le projet,
17 l'historique un petit peu du dossier et la solution
18 qu'on a présentée à la cause là-dessus. Donc, on
19 commence tranquillement là-dessus. Ça va permettre
20 de mettre en place tous les items pour faire la
21 discussion par la suite sur les autres options.

22 (9 h 05)

23 Donc, si on passe à... c'est moi qui ai le bouton,
24 donc on va passer au contexte. Alors, le Village de
25 La Romaine. C'est quoi le Village de La Romaine?

1 C'est un village situé sur la Basse-Côte-Nord.
2 Donc, c'est un village qui est non relié par la
3 route, la route arrête à Kegaska. C'est un village
4 qui est seulement accessible par avion et par
5 bateau, donc c'est un peu difficile de s'y rendre.
6 Il y a environ onze cents (1100) résidants. Donc,
7 la majorité c'est la communauté autochtone
8 d'Unamenshipu, sinon il y a la communauté aussi
9 Blanche, qui habite là-bas, dans le Village de La
10 Romaine.

11 Présentement, ce village-là est alimenté
12 par une centrale thermique, qui date de la fin des
13 années soixante-dix (70), qui est en fin de vie
14 utile. Donc, c'est ça qui est l'alimentation. Donc,
15 c'est un réseau qui est autonome.

16 Il y a un avantage à ce village-là, c'est
17 qu'il est quand même situé proche du réseau
18 principal d'Hydro-Québec Distribution. Donc, le
19 réseau se termine à Kegaska et on a un poste de
20 distribution à Natashquan, je vais le montrer sur
21 l'image suivante. Donc, c'est un bon côté là-
22 dessus.

23 Alors, c'est une région, il faut savoir, le
24 climat est très aride, très difficile. Beaucoup de
25 vent, beaucoup de verglas, difficile d'accès,

1 souvent des problèmes de s'y rendre aussi, donc
2 c'est un défi additionnel lorsqu'on fait des
3 travaux là-bas, qu'on a tenu compte dans la
4 solution.

5 Alors, je vous amène à la page 4. Je
6 présente ici la solution de raccordement qui a été
7 présentée à la Régie. Donc, ce qu'on voit là-
8 dessus, on parle de trois tronçons différents. Le
9 tronçon 1, ici, on part du poste Natashquan, qui
10 est un poste de transport, qui est déjà alimenté,
11 qui alimente la Municipalité de Natashquan et le
12 village autochtone de Nutashkuan ainsi que Pointe-
13 Parent.

14 Ce qu'on va faire dans le projet, c'est
15 qu'ici, vous voyez, en rouge, jusqu'au... le
16 tronçon 1, ici, c'est vingt-trois kilomètres
17 (23 km) de poteaux qui ont déjà été plantés à
18 l'époque, en deux mille neuf (2009), pour le projet
19 initial mais que le projet ne s'est pas rendu plus
20 loin. Donc, c'est sur le bord de la route, c'est
21 accessible. Et on va finir en distribution, ici, un
22 réseau de vingt-cinq (25) kV qui va se rendre
23 jusqu'à un premier sous-poste sur le côté de la
24 rivière Natashquan.

25 Par la suite, la décision qui a été prise,

1 dans le tronçon 2, ici, qu'on voit, c'est qu'on va
2 construire avec des pylônes de transport, comme ça
3 ici, l'image que vous voyez à l'écran. Pourquoi des
4 pylônes de transport soixante-quinze kilomètres
5 (75 km)? C'est qu'il n'y a toujours pas de route.
6 La route arrête au Village de Kegaska. C'est très
7 difficile parce qu'il y a des tourbières, il y a
8 des rivières, il y a du roc, et caetera. Donc, une
9 des bonnes solutions là-bas c'est de sauter par-
10 dessus les obstacles. Lorsqu'on fait une ligne de
11 distribution, on construit à... tout environ
12 cinquante (50), soixante mètres (60 m) nos poteaux
13 et on se ramasse à passer difficilement là-bas
14 étant donné que la route n'est pas encore arrivée,
15 on ne peut pas suivre le tracé de la route qui est
16 construite par le MTQ, elle n'est pas encore là.
17 Donc, on essaie de faire un tracé autonome de ce
18 côté-là.

19 En plus de ça, la construction de pylônes
20 comme ça, son avantage, c'est que ça résiste au
21 vent, ça résiste au verglas, des conditions là-bas.
22 Et, étant donné qu'il n'y a pas de route, c'est
23 difficilement accessible. Le seul temps de l'année
24 où est-ce qu'on peut vraiment accéder, c'est en
25 hiver, lorsqu'il y a la route blanche, qui dure à

1 peu près deux mois, en motoneige. Le reste du temps
2 c'est par hélicoptère, lorsqu'il n'y a pas de
3 brume. Donc, on privilégie d'avoir un réseau qui
4 est robuste et qu'on n'a pas à faire des
5 interventions dessus pour des réparations.

6 La dernière section, le tronçon 3. On voit,
7 ici, un poste qui va être construit là parce qu'en
8 fait, ce que je ne vous ai pas dit tout à l'heure,
9 c'est que ce tronçon-là, ici, va être construit
10 exploité à trente quatre (34) kV. Le but de
11 construire à trente-quatre (34) kV? On doit
12 augmenter la tension pour répondre aux besoins du
13 village là-bas. Et, dans le village ici, on va
14 construire une nouvelle ligne de distribution et on
15 va modifier la ligne existante, qui est monophasée,
16 en ligne triphasée pour être capable de relever le
17 village.

18 Le but de ça, c'est qu'on a besoin d'avoir
19 soit une conversion du village qui est exploité, de
20 douze (12) kV à vingt-cinq (25) kV. Au lieu de
21 faire ça, on va le faire deux lignes. Parce que
22 faire la conversion, ça s'appellerait des centaines
23 d'heures d'interruption là-bas à planifier et veut
24 éviter la chose. Donc, avec deux lignes, on va être
25 capable de répondre aux besoins. Et, en plus, on va

1 avoir bouclé notre réseau, donc ça va nous
2 permettre que, si on a des travaux à faire, s'il y
3 a des interruptions dans le village, on va pouvoir
4 transférer les charges dans un autre bloc dans le
5 village là-bas.

6 Je passe à la page suivante. On a préparé
7 un historique des scénarios de raccordement. C'est
8 bien de savoir d'où est-ce qu'on part, en deux
9 mille neuf (2009), et où est-ce qu'on est rendu
10 aujourd'hui. Donc, si je vous ramène en deux mille
11 neuf (2009), ici, le dossier qui a été présenté à
12 la Régie à l'époque pour construire une ligne de
13 distribution, qu'on appelle, robuste, à vingt-cinq
14 (25) kV.

15 Donc, à l'époque, on faisait une ligne qui
16 partait de Natashquan, la même chose que vous avez
17 vue tout à l'heure, et, au bout, on gardait le
18 centrale existante, en réserve froide, parce que la
19 ligne, étant donné qu'elle n'était pas accessible,
20 comme je disais tout à l'heure, il pouvait arriver
21 des longues pannes et, à ce moment-là, la centrale
22 en réserve froide nous permettait de protéger
23 contre les longues pannes là-bas, pour le village.

24 (9 h 10)

25 Les coûts, à l'époque, avaient été estimés de

1 manière paramétrique, donc Hydro-Québec
2 Distribution est habituée de construire des réseaux
3 au niveau du réseau principal, donc les gens
4 avaient pris des estimés lorsqu'on fait nos travaux
5 habituels là-bas. Et on avait estimé à l'époque à
6 trente-deux millions (32 M\$) pour faire les
7 travaux.

8 Malheureusement, lorsqu'on est parti en
9 appel d'offres, ce qu'on voit à la deuxième bulle
10 qu'il y a là et les appels d'offres ont commencé à
11 rentrer, les travaux ont commencé là-bas, on a
12 rapidement passé de trente-deux (32 M\$) à soixante-
13 six millions (66 M\$) de montant d'argent avec les
14 appels d'offres. Donc on a largement dépassé ce
15 qu'on avait prévu là-dessus pour toutes sortes de
16 raisons. C'était vraiment très difficile d'accéder
17 là-bas, plus qu'on pensait. Le paramétrique n'était
18 pas une bonne manière de calculer dans un endroit
19 isolé et en plus il y avait beaucoup de travaux sur
20 la Côte Nord à ce moment-là, ce qui entraîne qu'il
21 n'y avait pas beaucoup d'entrepreneurs et les prix
22 ont beaucoup augmenté.

23 Donc, étant donné toutes ces choses-là,
24 Hydro-Québec a décidé de suspendre le projet en mai
25 deux mille deux (2002), donc on aura rendu dans les

1 environs de soixante-six millions (66 M\$) et plus
2 pour réaliser le projet. Deux... j'ai dit deux
3 mille deux (2002), c'est deux mille douze (2012).
4 Merci de me reprendre, ça arrive des fois des
5 lapsus. Donc, en mai deux mille douze (2012),
6 excusez-moi.

7 Donc qu'est-ce qui s'est passé de deux
8 mille douze (2012) à aujourd'hui? Et bien on a eu
9 un diagnostic sur l'état de la centrale et son parc
10 à carburant et ce que ça nous a dit c'est que la
11 centrale est en fin de vie utile et la centrale est
12 désuète et on doit la remplacer. Donc, on doit
13 trouver une manière d'assurer l'approvisionnement
14 énergétique du village, parce que la centrale
15 actuelle ne sera plus en mesure de le faire dans
16 les prochaines années. Ou on ne le sait pas quand,
17 mais on sait que c'est rendu en fin de vie utile.

18 De plus, on a déposé un plan stratégique et
19 une chose qu'on a dite c'est qu'on voudrait que la
20 conversion et l'alimentation de nos réseaux
21 autonomes seraient des sources d'énergie plus
22 propres. Donc, on veut améliorer ça. En ce moment,
23 c'est une centrale au diesel et on veut se tourner
24 vers des énergies plus propres. Et en plus, on a
25 fait appel à nos collègues d'Hydro-Québec

1 Équipement pour estimer le projet et pour réaliser
2 la ligne là-bas. Eux, qui ont une expérience là-bas
3 avec le complexe la Romaine, ils ont construit des
4 lignes de transport, donc on leur a demandé
5 d'estimer et de faire ça là-bas, vu qu'ils ont une
6 expertise meilleure que nous dans des endroits qui
7 sont inaccessibles. Pour avoir construit ça.

8 Alors on arrive en deux mille dix-sept
9 (2017) et on présente finalement un scénario qui
10 est très différent de l'initial. On fait une ligne
11 de distribution en portiques de bois à trente-
12 quatre (34 kV), ce que je vous ai présenté tout à
13 l'heure. Et on ne garde pas de centrale en réserve
14 froide. La centrale ne peut plus être en réserve
15 froide, la centrale est en fin de vie utile. Et
16 vouloir en garder une, il faudrait en construire
17 une nouvelle. Donc on... en construisant une ligne
18 en portiques de bois, en bouclant le village, en
19 ayant accès par la route aux vingt-trois (23)
20 premiers kilomètres, nous, on pense qu'on a ici
21 comme ça une ligne qui n'a pas besoin d'avoir de
22 centrale en réserve froide parce que la section qui
23 est difficile à intervenir va être construite d'une
24 manière où est-ce qu'il n'y a pas de... c'est un
25 réseau qui ne brise pas, qui est fait pour les

1 intempéries.

2 En faisant ce projet-là puis en montant à
3 trente-quatre (34 kV), évidemment on doit
4 construire deux sous-postes et ajouter une deuxième
5 ligne, comme je disais tout à l'heure. Et la mise
6 en service est prévue à l'automne deux mille dix-
7 neuf (2019), donc pour un coût de cent quatorze
8 millions (114 M\$).

9 Je vous amène à la page suivante. Lorsqu'on
10 parle de coûts de travaux de cent quatorze millions
11 (114 M\$), il faut comprendre là-dedans qu'on compte
12 la contingence, qu'on compte un montant qu'on radie
13 du projet de deux mille neuf (2009). On récupère
14 les premiers vingt-trois (23) kilomètres qu'on
15 avait faits en ingénierie, mais le reste on doit le
16 radier parce que ce n'est plus du tout le même
17 projet. Et donc c'est pour ça qu'on monte à un
18 montant comme ça.

19 On a fait déjà des rencontres préliminaires
20 avec les communautés là-bas, les municipalités,
21 ainsi que les communautés autochtones et les gens
22 sont ouverts au projet. Donc on continue, on n'a
23 pas fini, il y a d'autres rencontres à faire pour
24 dire exactement où est-ce que vont se situer les
25 postes, les lignes, etc. Mais les premières

1 discussions qui ont eu... qu'on a eues là-dessus,
2 que j'ai eues moi aussi étaient positives.

3 La bonne nouvelle avec un raccordement
4 comme ça, c'est qu'on réduit la consommation
5 annuelle de diesel de trois mille huit cents
6 kilolitres (3800 kL) par année, donc on est en lien
7 avec notre plan stratégique. Et c'est la solution
8 la plus économique parmi celles possibles qu'on a
9 étudiées à ce moment-là pour le raccordement.

10 Lorsque je dis la plus économique, ici en
11 bas c'est un tableau qui a été déposé. Ce qu'on
12 voit c'est qu'il y a quatre scénarios qui ont été
13 analysés, donc trois scénarios de raccordement et
14 un scénario pour reconstruire une centrale
15 thermique pour remplacer celle existante dessus. La
16 différence de cent cinquante et un (151 kV) à
17 vingt-cinq (25 kV) ici c'est un peu l'image de ce
18 qui avait été présenté en deux mille neuf (2009).
19 Le deuxième, c'est le scénario qu'on recommande. Le
20 troisième, c'est un scénario que je pourrais
21 appeler en transport, donc une ligne de transport
22 avec des postes, comme il se construit par le
23 Transporteur. Et le dernier, c'est de reconstruire
24 la centrale thermique.

25 Ce qu'on remarque ici c'est que le coût...

1 c'est une évaluation économique sur trente (30)
2 ans, donc ce qu'on a fait c'est qu'on a regardé
3 qu'est-ce que ça coûte de construire, qu'est-ce que
4 ça coûte d'exploiter, qu'est-ce que ça coûte en
5 consommation d'énergie durant trente (30) ans. Et
6 ce qu'on remarque c'est que le scénario à trente-
7 quatre (34 kV) est nettement inférieur aux autres
8 en termes de valeur globale actualisée sur trente
9 (30) ans.

10 Je peux apporter votre attention sur le
11 fait que ça nous permet d'éviter de la consommation
12 de cent quatorze millions (114 M) de combustibles
13 fossiles durant trente (30) ans à la centrale. Donc
14 c'est... ça fait un peu le tour de la mise en
15 contexte de ce qu'on avait présenté dessus et
16 maintenant je vais passer la parole à mon collègue
17 Patrick Labbé pour regarder les autres options
18 d'alimentation.

19 (9 h 15)

20 M. PATRICK LABBÉ :

21 R. Donc, moi je vais vous parler des autres options
22 d'alimentation pour le dossier de la Romaine. Tout
23 d'abord, pour qu'une option soit considérée et
24 retenue pour être approfondie, au même type que
25 l'étude comparative, là, les options doivent

1 respecter un ensemble de critères, comme on peut
2 voir ici. Un des critères les plus importants est
3 concernant la puissance garantie. Au fond, on a
4 comme responsabilité d'assurer une alimentation
5 fiable et de qualité, par exemple, lorsqu'on a des
6 demandes de puissance à la pointe de nos clients.
7 Donc, faut s'assurer que toutes les options qui
8 vont être étudiées puissent rencontrer le critère
9 de puissance garantie.

10 Autre critère qu'on a annoncé au niveau de
11 la conversion des réseaux autonomes, il y avait
12 quatre critères qu'on a annoncés qui étaient requis
13 pour procéder à la conversion, le premier étant
14 techniquement réalisable, le second, économiquement
15 rentable, il doit aussi être acceptable du point de
16 vue environnemental et aussi accepté par les
17 communautés. Donc, il faut que l'ensemble des
18 options qu'on va analyser puisse rencontrer ces
19 quatre éléments et bien sûr, il faut qu'il soit en
20 lien et en respect avec notre plan stratégique
21 d'entreprise qui découle du moins de la politique
22 énergétique du Québec. C'est bon pour ça.

23 Prochain acétate. On voit ici un exemple au
24 fond d'une formule technique qui symbolise au fond
25 la conception minimale pour une centrale pour

1 respecter le critère de puissance garantie. On voit
2 N-1 x 90 %, on parle des groupes diesels dans la
3 centrale. Cette philosophie, cette notion-là de
4 garantir la puissance s'applique même au niveau de
5 la conception d'une centrale pour s'assurer d'être
6 en mesure d'alimenter la pointe dans des conditions
7 fiables et tout, mais en respectant aussi la
8 maintenance, l'exploitation ou même des
9 contingences qui peuvent arriver en cours de route,
10 parce qu'on est vraiment dans un réseau autonome.
11 Donc, ce critère-là, cette notion-là de garantir la
12 puissance est un critère minimal requis pour
13 l'ensemble des options ou des scénarios qui va être
14 étudié dans le cadre du présent dossier.

15 Maintenant, si on regarde des options
16 d'énergie renouvelable, soit éolienne ou solaire, à
17 ce moment-là on parle plus d'une notion d'énergie
18 et non de puissance, O.K. Tantôt, on parlait du
19 critère de puissance garantie pour alimenter la
20 pointe, mais maintenant les énergies renouvelables
21 telles que éolienne, solaire, sont plus considérées
22 comme étant une source d'énergie intermittente en
23 fonction des éléments. Donc, à elles seules, elles
24 ne peuvent garantir une alimentation fiable pour la
25 pointe énergétique. Pour y arriver, elles devront

1 être jumelées à, disons, un noyau dur, c'est à dire
2 soit un raccordement au réseau principal ou à une
3 centrale qui va respecter le critère de puissance
4 garantie pour s'assurer de respecter nos critères.

5 Considérant la vétusté et la pérennité de
6 la centrale actuelle, il faut considérer une
7 construction d'une nouvelle centrale si on veut
8 penser à faire une hypothèse d'un jumelage éolien
9 ou solaire avec un noyau dur. Dans un tel scénario
10 d'alimentation, à ce moment-là, les énergies
11 renouvelables viendraient contribuer à diminuer la
12 consommation de carburant, donc c'est pour ça qu'on
13 a mis en évidence le petit tableau d'analyse
14 économique précédente avec comme référence le coût
15 de cent quatorze millions (114 M\$) au niveau du
16 carburant. Donc, si on fait une option
17 d'alimentation qui intègre soit solaire, éolien, la
18 contribution devrait venir affecter, diminuer, la
19 consommation de carburant donc diminuer le cent
20 quatorze millions (114 M\$) et l'écart économique
21 entre la solution recommandée et, disons, notre
22 centrale thermique est de soixante-dix millions
23 (70 M\$). Donc, faut garder à l'esprit que toute
24 autre option devrait, faut battre ce montant-là,
25 qui est l'écart entre les scénarios présentés,

1 O.K., donc il faut retenir vraiment ce petit
2 montant-là. J'y fais référence dans mes prochains
3 acétates.

4 Donc, prochaines pages. Donc, ici pour fins
5 d'exercice, on a identifié un scénario, une option
6 basée sur des hypothèses. L'hypothèse serait,
7 disons, une intégration d'énergie renouvelable
8 solaire avec une centrale diesel. On a émis comme
9 hypothèse qu'on installera deux mille kilowatts
10 (2000 kW) de panneaux solaires, ce qui représente
11 environ six mille sept cents panneaux (6700), donc
12 on parle quand même d'une volumétrie importante.
13 Pour calculer l'économie d'énergie avec un projet
14 comme ça, bien, on regarde le facteur d'utilisation
15 des panneaux solaires, en fonction de
16 l'ensoleillement, disons, moyen annuel localisé à
17 la Romaine, versus la consommation, l'énergie. Au
18 fond, on va traduire l'ensoleillement qu'est-ce que
19 ça peut nous donner comme énergie avec deux mille
20 (2000) panneaux solaires, puis on compare ça avec
21 l'énergie en carburant qui est requise pour
22 alimenter la population sur une base annuelle puis
23 à ce qu'on arrive comme calcul, c'est qu'on a un
24 taux de pénétration d'énergie de quatorze pour cent
25 (14 %) pour un scénario où on installerait deux

1 mille kilowatts (2000 kW) à la Romaine.
2 Il faut aussi prendre en note que
3 l'intégration d'énergie renouvelable en réseau
4 autonome présente des contraintes supplémentaires
5 que si on l'intègre en réseau principal. Je
6 m'explique, la puissance, la demande énergétique au
7 niveau du réseau de la Romaine varie environ de
8 cinq cents kilowatts (500 kW) à trois mille cinq
9 cents (3500 kW), c'est-à-dire la consommation,
10 l'été au creux de charge, le minimum qu'on a c'est
11 cinq cents (500) puis la pointe énergétique, la
12 demande la plus haute, c'est trois mille cinq cents
13 (3500), ce qui veut dire que, si on installe deux
14 mille kilowatts (2000 kW) de panneaux solaires, le
15 maximum énergétique qu'on va pouvoir avoir risque
16 d'être l'été, alors que la demande énergétique va
17 être plus faible. Ça fait que c'est possible...
18 bien, nécessairement, il va y avoir des périodes où
19 on ne sera pas en mesure de valoriser la totalité
20 de l'énergie renouvelable qui va être produite.
21 Considérant qu'on est dans un réseau autonome, on
22 ne pourra pas non plus la redistribuer sur notre
23 réseau principal. Donc, on a une contrainte de
24 valorisation de l'énergie. Mais pour les fins de
25 l'exercice ici, on considère qu'on est capable de

1 valoriser la totalité de l'énergie, mais il faut
2 comprendre donc, cette nuance-là.

3 (9 h 23)

4 En termes de coût de projet. On parle quand
5 même d'une logistique importante pour réaliser un
6 projet à La Romaine. Mon collègue mentionnait
7 tantôt, il n'y a pas de route, donc, c'est par
8 navire qu'il faut acheminer le matériel, il faut
9 loger les travailleurs, il faut amener notre
10 machinerie industrielle et autres, c'est bateau ou
11 barge. Donc, on a beaucoup de contraintes qui font
12 en sorte que le coût de projet d'un tel projet
13 potentiel, de six mille sept cents (6700) panneaux,
14 c'était quand même non négligeable, là. T'sais, on
15 s'attend à avoir des investissements importants à
16 faire pour rencontrer un projet de telle sorte.

17 Puis, de plus, pour maximiser... disons,
18 valoriser le plus d'énergie renouvelable possible,
19 il faudrait installer aussi des méthodes de
20 stockage ou des choses comme ça pour essayer
21 d'avoir le moins de pertes d'énergie possibles,
22 pour maximiser l'impact sur le carburant. Ça fait
23 que, du stockage, on parle aussi de coût
24 d'investissement assez important.

25 Mais pour les fins de notre exercice, on

1 n'a pas mis de coût de projet, on regarde, dans un
2 premier temps, l'impact sur notre solution en
3 termes de carburant économisé par rapport à la
4 solution recommandée. Ça fait que, dans un cas
5 comme celui-là, on est très, très optimiste, on ne
6 regarde aucun coût de projet. Ce qu'on voit, le
7 quatorze pour cent (14 %) d'énergie renouvelable
8 nous donnerait une contribution de seize millions
9 (16 M\$) en économie sur le carburant.

10 Ça fait que je reviens à mon comparatif
11 entre les deux solutions, on avait soixante-dix
12 millions (70 M\$) d'écart. Donc, dans un cas comme
13 ça, même en ne considérant aucun coût de projet, de
14 coût d'intégration, l'économie de carburant
15 représente seize millions (16 M\$), ce qui est
16 nettement insuffisant pour être comparable à la
17 solution recommandée.

18 C'est bon. L'autre acétate. On fait, ici,
19 une autre hypothèse, avec jumelage diesel/éolien.
20 Ça fait qu'on prend la même démarche, les mêmes
21 hypothèses que tantôt. Donc, on parle ici de deux
22 mille kilowatts (2000 kW) d'énergie éolienne.
23 Contrairement au solaire, ici on voit que le taux
24 de pénétration, au fond, là, on parle de facteur
25 d'utilisation encore, c'est la même démarche, sauf

1 qu'on a un taux plus élevé, trente-huit pour cent
2 (38 %).

3 Toutefois, techniquement, pour un réseau
4 autonome, installer autant d'énergie éolienne, ça
5 représente des difficultés, disons, supplémentaires
6 pour l'éolien. Donc, il faut assurer une stabilité
7 puis un respect de nos encadrements au niveau de la
8 fourniture d'électricité, ce qui nous oblige, si
9 nécessaire, d'intégrer... d'avoir des moyens
10 d'intégration pour assurer une stabilité de la
11 qualité de l'alimentation.

12 Donc, ici, c'est sûr, ces contraintes-là
13 techniques vont impliquer des investissements
14 supplémentaires pour l'intégration en plus du coût
15 de projet d'une éolienne, donc on fait face aux
16 mêmes difficultés d'accès, de bateau, de transport
17 de grues sur place. Donc, on parle d'un projet qui
18 va être nécessairement assez coûteux. Mais encore
19 là, on se concentre sur... dans un premier temps,
20 dans une première évaluation, voir l'impact sur le
21 carburant d'une hypothèse comme celle-là, d'un
22 jumelage éolien avec une centrale diesel.

23 Donc, on a un taux de pénétration de
24 trente-huit pour cent (38 %) d'énergie qui se
25 traduit avec une économie maximale, parce que, bien

1 sûr, on prend en considération qu'on valoriserait
2 la totalité de l'énergie, ce qui est vraiment très,
3 très optimiste pour ne pas dire impossible, là.
4 C'est sûr qu'on aurait des excédents d'énergie
5 qu'on pourrait valoriser. Mais malgré un scénario
6 très optimiste comme ça, sans coût de projet, on
7 arrive une économie de quarante-trois millions
8 (43 M\$). Ce qui est, encore une fois, nettement
9 insuffisant comparer à la solution de raccordement.

10 Prochain acétate. Autre possibilité, autre
11 option, centrale hydraulique. Il y a déjà eu... il
12 a déjà été question, discussion, là, d'une centrale
13 hydraulique sur la rivière Olomane. Toutefois,
14 cette solution-là n'a vraiment dépassé le stade
15 d'hypothèse ou de... t'sais, de concept. Donc,
16 considérant les informations qui nous ont été
17 transmises, cette centrale-là ne pourrait, à elle
18 seule, assurer le respect du critère de fiabilité
19 en puissance. Bon, encore là, pour des données
20 techniques, on parle d'hydraulicité, des choses
21 comme ça. Donc, il faudrait absolument que cette
22 centrale soit jumelée à un noyau dur, tel qu'une
23 ligne au réseau principal ou à une centrale pour
24 garantir l'alimentation pendant la pointe.

25 Puis, autre chose, on parle quand même d'un

1 projet d'une grande ampleur en termes de coût, de
2 délai. Ce qui fait en sorte que cette solution-là
3 aussi se compare à d'autres énergies renouvelables,
4 comme je vous ai présentées précédemment, et ça ne
5 peut être retenu, là, ce n'est pas comparable, là.

6 Mme STÉPHANIE CARON :

7 R. En conclusion, les autres options d'alimentation
8 dont on vient de discuter, on le voit, ne
9 présentent pas les caractéristiques requises pour
10 être considérées comme des solutions alternatives
11 valables dans le cas du village de La Romaine.
12 Pourquoi? Bien, à moins d'un jumelage avec un noyau
13 dur, comme l'a qualifié mon collègue, qui serait
14 une centrale au diesel ou un raccordement avec le
15 réseau intégré, elle ne rencontre pas le critère de
16 puissance garantie.

17 Puis aussi, grâce aux exemples que monsieur
18 Labbé nous a exposés, qui sont d'un optimisme
19 extrême, on l'a vu, bien, elles sont d'emblée... on
20 voit qu'elles sont d'emblée non comparables au plan
21 économique aux solutions alternatives. Puis les
22 solutions alternatives qui sont donc utiles à la
23 démonstration de l'optimalité de la solution
24 retenue, elles ont été présentées dans le dossier
25 et on considère donc que notre demande, telle

1 qu'elle est constituée, contient les renseignements
2 requis pour son examen par la Régie. Voilà!

3 (9 h 30)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Je vous remercie. Maître Turmel, est-ce que ça
6 complète votre preuve à ce sujet?

7 Me SIMON TURMEL :

8 Oui, ça complète la preuve sur le sujet.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Je vous remercie. Je demanderais à maître Neuman et
11 à maître Paquet, juste... parce que, évidemment, ça
12 nous est parvenu ce matin. Je prendrais peut-être
13 une pause. J'aimerais savoir si vous avez besoin de
14 vingt (20) minutes ou de trente (30) minutes pour
15 étudier le document avant de poser des... si vous
16 avez des questions en contre-interrogatoire aux
17 témoins.

18 Me GENEVIÈVE PAQUET :

19 Vingt (20) minutes.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Ce que je comprends, Maître Paquet, c'est que c'est
22 une vingtaine de minutes, si on vous donne...

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Vingt (20) minutes.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Même chose pour vous, Maître Neuman? Alors, si on

3 prend une pause de vingt (20) minutes, tout le

4 monde est heureux. Alors, on va faire ça. On va

5 revenir à dix heures moins dix (9 h 50), je vous

6 remercie beaucoup.

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8 (9 h 55)

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, rebonjour. Maître Paquet, pour le GRAME.

12 Me GENEVIÈVE PAQUET :

13 Bonjour, Maître Duquette.

14 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GENEVIÈVE PAQUET :

15 Q. **[1]** Alors, Geneviève Paquet, bonjour, membres du

16 panel. Je vais vous référer aux pages 11 et 12 de

17 la présentation où on traite, en fait, pour les

18 options d'intégration d'énergie solaire. On indique

19 un taux de pénétration de l'énergie qui serait de

20 quatorze pour cent (14 %) et puis pour l'exemple

21 d'intégration d'un parc éolien, il y a un taux de

22 pénétration de trente-huit pour cent (38 %). Donc,

23 on voulait vérifier avec vous si c'est bien grâce,

24 en fait, au stockage d'énergie qu'on peut arriver à

25 des pourcentages qui sont aussi élevés?

- 1 M. PATRICK LABBÉ :
- 2 R. Pour la fin de l'hypothèse, de l'exercice, on a
3 considéré une valorisation de toute l'énergie
4 renouvelable. Donc, en quelque sorte, on peut dire
5 que oui. Tous les moyens de stockage et autres qui
6 pourraient mis à la disposition, le chiffre qui est
7 là tient compte de la source d'énergie renouvelable
8 potentielle avec ce type de technologie avec,
9 disons, l'installation de deux mille kilowatts
10 (2000 kW).
- 11 Q. **[2]** Puis au niveau de la puissance, là, je n'ai pas
12 de copie avec moi mais, dans le dossier tarifaire,
13 R-4011, en réponse à certaines demandes, dont une
14 demande du ROEE, le Distributeur indiquait que la
15 limite de production décentralisée, ça correspond à
16 cinq pour cent (5 %) de la puissance installée.
17 Donc, si on augmente les capacités de stockage,
18 est-ce que ça permettrait d'avoir un pourcentage
19 plus important que cinq pour cent (5 %) au niveau
20 de la puissance.
- 21 R. Au fond, quand on parle d'énergie renouvelable,
22 intégration avec un réseau autonome, on a des
23 contraintes techniques. O.K.? Donc, quand on fait
24 référence au cinq pour cent (5 %), on fait
25 référence à la stabilité du réseau au niveau de

1 l'alimentation. Puis ça c'est sans méthode
2 d'intégration particulière. O.K.? Ça fait que c'est
3 avec le cinq pour cent (5 %), là.

4 Ça fait que, si on veut aller à un taux de
5 pénétration d'énergie plus élevé que cinq pour cent
6 (5 %), il faut nécessairement investir dans des
7 moyens technologiques pour assurer une stabilité
8 puis augmenter le taux de pénétration. Ça fait que
9 le stockage, bien entendu, c'est un des moyens
10 technologiques pour y arriver, à augmenter le taux
11 de pénétration.

12 Q. **[3]** Donc, le stockage, ça permet également de
13 réduire les problèmes au niveau des besoins
14 d'équilibrage?

15 R. Oui.

16 Q. **[4]** Merci. Maintenant, vous avez présenté trois
17 scénarios, là, l'intégration d'énergie solaire,
18 d'un parc éolien et d'une centrale hydraulique, de
19 manière distincte. Mais est-ce que vous avez
20 évalué, là, une combinaison de ces trois solutions
21 là dans le cadre du présent dossier, est-ce que ça
22 a été fait?

23 R. Au fond, la démonstration qu'on a faite ici c'est
24 basé sur des hypothèses, disons, solaire, éolien et
25 autres. Ce qu'on s'aperçoit, en ayant des

1 évaluations à haut niveau, là, sans même calculer
2 le coût de projet, ce qu'on s'aperçoit c'est que
3 ces énergies-là sont très loin de la solution
4 recommandée sur le point de vue économique.

5 Donc, même si on ferait des combinaisons,
6 soit de différentes sources d'énergie renouvelable,
7 ou même si on fait varier la puissance, parce qu'on
8 n'a même pas tenu compte non plus de l'énergie
9 excédentaire qui est non valorisée... tu sais, au
10 fond, on a présenté des options très, très
11 optimistes, qui ne sont même pas nécessairement
12 réalistes, là, en termes d'énergie valorisée, et ce
13 qu'on voulait démontrer ici c'était qu'on était
14 très loin de la solution recommandée sur le point
15 de vue économique.

16 Donc, même si on ferait des jumelages, on
17 ne pourra pas atteindre une conclusion différente
18 que celle qui a été présentée.

19 Q. **[5]** D'accord. Je vous remercie. Ça complète pour
20 nous. Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci beaucoup, Maître Paquet. Maître Neuman.

23 (10 h 00)

24 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Bonjour Madame la Présidente. Bonjour Messieurs,

1 Madame.

2 Q. **[6]** J'ai d'abord une question technique. C'est
3 peut-être une coquille. Dans votre pièce B-4, HQD-
4 1, Document 1, au tableau 2 qui se trouve en page
5 14. Dans la colonne « Activités », le deuxième
6 item, en fait le troisième item, la phrase semble
7 incorrecte. C'est écrit « construire une section de
8 ligne surisolée à », est-ce que vous devez, O.K.,
9 est-ce que c'est le nombre de kV que vous vouliez
10 indiquer ou qu'est-ce qui manque?

11 M. IAN GENEST :

12 R. Oui, bien je viens de voir la phrase dessus. Ce
13 qu'on dit là-dessus c'est que la deuxième section
14 de 75, c'est une section qu'on va exploiter à
15 trente-quatre (34) kV, mais la construction de la
16 ligne va être isolée à cent soixante-et-un (161)
17 kV. Donc, c'est une construction de type transport
18 pour respecter les besoins au niveau du verglas, du
19 vent là-bas, donc, effectivement, il manquait un
20 mot dans le document, il manque un chiffre. Donc
21 exploitée à trente-quatre (34), isolée à cent
22 soixante-et-un (161).

23 Q. **[7]** Oui, c'est ça. Donc c'est isolée...

24 R. Cent soixante-et-un (161) kV.

25 Q. **[8]** D'accord. Si je comprends bien, la section de la

1 ligne à vingt-cinq (25) kV qui a déjà été débutée
2 en deux mille dix (2010), elle a été interrompue.
3 Qu'est-ce qui vous amène à penser qu'elle sera
4 terminée sur une période de douze (12) à quinze
5 (15) mois, c'est à dire de l'automne deux mille
6 dix-sept (2017) à l'automne deux mille dix-huit
7 (2018)?

8 Me SIMON TURMEL :

9 Je ne suis pas certain si on est vraiment, si la
10 question porte vraiment sur les autres solutions ou
11 sur l'objet.

12 LA PRÉSIDENTE

13 Je voudrais pas en faire une séance de DDR sur le
14 projet au complet, Maître Neuman, parce que ça
15 serait pas équitable pour les témoins ici, ils
16 étaient pas préparés à ça. C'est vraiment sur les
17 solutions alternatives. Je peux comprendre si vous
18 avez des questions techniques qui vont servir dans
19 vos questions sur les solutions alternatives, ça me
20 va, mais on veut pas tomber non plus dans une
21 séance de DDR « live », parce que ça serait pas
22 équitable pour les témoins, ils étaient pas
23 préparés à cela.

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Mais je veux parler comme solution alternative de

1 la continuation de la solution à vingt-cinq (25) kV
2 qui est un des scénarios alternatifs.

3 LA PRÉSIDENTE

4 Oui mais là c'est les autres solutions alternatives
5 que celles présentées à la section 4.2. Ça vous
6 allez avoir le temps, je vais prévoir des séances,
7 des périodes de DDR, faites-vous en pas, mais là on
8 est vraiment sur les autres solutions alternatives
9 que le raccordement et la construction d'une
10 nouvelle centrale. Si vous voulez aller sur
11 d'autres solutions alternatives qu'ils n'ont pas
12 énumérées ce matin, vous avez l'opportunité de le
13 faire, mais on va essayer de passer à d'autres
14 choses que 4.2.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 O.K. alors donc j'avais peut-être cru, mais
17 corrigez-moi si j'ai mal compris, que et notamment
18 c'est dans le tableau qui est dans la présentation
19 d'aujourd'hui, il y avait la comparaison avec le
20 vingt-cinq (25) kV, le cent soixante-et-un (161) et
21 ça ce n'est pas dans ...

22 LA PRÉSIDENTE

23 Si ça vous sert pour questionner sur les autres
24 solutions alternatives qui n'étaient pas incluses à
25 la section 4.2 vous avez... c'est parfaitement

1 équitable pour vous de l'utiliser pour poser des
2 questions, mais on veut vraiment explorer les
3 autres solutions qui n'étaient pas déjà au dossier.

4 Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Laissez-moi un instant, ça se peut que ma séance de
6 contre-interrogatoire soit plus courte que prévue.

7 LA PRÉSIDENTE

8 Pas de problème.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Donc, si je comprends bien, le choix des portiques,
11 la surisolation tout ça, ce n'est pas? D'accord.

12 LA PRÉSIDENTE

13 Bien dans la mesure où si vous voulez les
14 questionner sur une solution alternative qu'ils
15 n'auraient pas considérée et qui n'est pas au
16 dossier, allez-y, il n'y a pas de problème, je veux
17 dire, mais on va vraiment essayer de rester sur ce
18 qui est à l'extérieur pour l'instant de 4.2

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 D'accord. D'accord. Donc, j'avais, j'avais mal, mal
21 interprété l'objet.

22 Q. **[9]** En ce qui concerne, dans votre pièce B-9, HQD-
23 1, Document 2, à la page 9, au tableau 2, vous
24 comparez l'impact sur la qualité de service des
25 différentes options, l'IC en heures d'interruption

1 annuelle. Je vois que pour la nouvelle centrale
2 thermique vous prévoyez un IC très favorable,
3 seulement de cinq, comparé à des IC de vingt-cinq
4 (25), trente, (30) et quinze (15) respectivement
5 pour les trois types de ligne. Est-ce que vous
6 pouvez expliquer cet IC plus favorable pour la
7 nouvelle centrale thermique?

8 (10 h 10)

9 Me SIMON TURMEL :

10 J'ai l'impression encore une fois qu'on parle... je
11 ne suis pas certain qu'on parle vraiment des autres
12 solutions, des autres scénarios, puis je ne suis
13 pas certain que la question porte sur le cadre de
14 l'audience d'aujourd'hui. Ça me semble peut-être
15 davantage une question qui serait appropriée dans
16 le cadre d'une demande de renseignements qui
17 devrait suivre plus tard.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bien écoutez, la pièce HQD-1, Document 2 portait
20 sur les scénarios alternatifs qu'on vous avait
21 demandés au mois d'août. Je vais laisser
22 monsieur... maître Neuman aller avec ses questions.

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 On verra, mais ça peut servir à savoir s'il y a
3 d'autres scénarios alternatifs qu'Hydro aurait dû
4 considérer, par exemple.

5 M. IAN GENEST :

6 R. Donc pour répondre à votre question, oui, les
7 heures qu'on voit là vous vouliez savoir la
8 différence entre les différents IC.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Q. **[10]** L'explication de la différence.

11 R. Oui. Si je commence par la nouvelle centrale
12 thermique, vu qu'on est très, très proche de notre
13 besoin, donc le réseau est très court et la
14 centrale est là, elle est construite avec de la
15 redondance, donc N-1 à l'intérieur de ça, ça donne
16 une qualité de service qui est alentour de cinq
17 heures (5 h), c'est historiquement là-dessus. Les
18 trois autres solutions qui sont des
19 raccordements...

20 Q. **[11]** Excusez-moi, vous avez dit « historiquement »,
21 c'est ça que vous venez de dire?

22 R. Historiquement, on tourne...

23 Q. **[12]** Oui. D'accord

24 R. ... aux alentours de cinq heures (5 h) pour une
25 centrale de ce type, dans ce type de village.

1 Q. **[13]** D'accord. Et actuellement, la centrale
2 actuelle c'est ce que ça donne, c'est ça?

3 R. Je n'ai pas le chiffre aujourd'hui de vous dire
4 exactement.

5 Q. **[14]** D'accord.

6 R. Pour les autres scénarios?

7 Q. **[15]** Oui, pour les autres scénarios, que ce
8 serait... que serait le IC?

9 R. Oui. Lorsqu'on parle d'un raccordement, donc ce
10 qu'on fait c'est qu'on part du poste du
11 Transporteur, donc dans notre cas qui nous
12 intéresse, le poste Natashquan. Alors on... ce
13 poste-là, lorsqu'on parle d'heures, de vingt-cinq
14 (25 h), trente heures (30 h) ou quinze heures
15 (15 h) dessus, c'est qu'il faut compter que le
16 poste a, lui aussi, de l'entretien à l'intérieur.
17 C'est un poste qui n'est pas bouclé, donc ce qu'on
18 appelle dans le jargon un poste radial. Alors je ne
19 peux pas reprendre la charge lorsque je fais de
20 l'entretien dans le poste et c'est de l'entretien
21 planifié qui permet que les équipements soient là
22 lorsqu'on en a besoin et aller aux périodes
23 critiques dessus.

24 Donc si on regarde le raccordement à cent
25 soixante et un (161 kV), lorsqu'on parle de quinze

1 heures (15 h) c'est typiquement de l'entretien dans
2 le poste, dans les postes qu'on a là-bas dessus.
3 Lorsqu'on parle des deux autres scénarios, en fait
4 raccordement à trente-quatre (34 kV) ou
5 raccordement à vingt-cinq (25 kV), lorsqu'on parle
6 de différence entre vingt-cinq (25 h) et trente
7 heures (30 h) dessus c'est que, la différence,
8 c'est que dans le scénario vingt-cinq (25 kV), le
9 premier, on parle d'une centrale en réserve froide
10 qui est disponible sur place. Ce qu'elle nous
11 permet c'est que si on a une panne prolongée, je
12 vous rappelle au début de ma présentation j'ai dit
13 qu'on avait une section qui était inaccessible.

14 Q. **[16]** O.K. Je comprends, je comprends, oui.

15 R. D'accord.

16 Q. **[17]** O.K. Et l'hypothèse d'une intégration éolienne
17 ou solaire? Que serait le IC? Est-ce que le IC
18 serait faible, puisque... puisque la source de
19 production serait proche, puis qu'il y aurait
20 encore la centrale... la centrale thermique en
21 appoint?

22 M. PATRICK LABBÉ :

23 R. Tantôt, lorsque j'ai donné les exemples sur
24 l'intégration potentielle avec une centrale, au
25 fond l'énergie renouvelable comme solaire, éolien

1 est considérée comme une source d'énergie pour
2 économiser du carburant. Donc à elles seules, elles
3 ne peuvent contribuer à garantir la puissance,
4 donc... disons ça n'affecterait pas le IC, là.

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Q. **[18]** Dans le sens que le IC proviendrait de
7 l'existence de la centrale thermique en parallèle.

8 R. Oui.

9 Q. **[19]** Le projet de centrale Olomane qui a été... qui
10 vous avait été soumis par la communauté locale,
11 est-ce que je dois comprendre qu'il est
12 formellement abandonné ou est-ce qu'il y a encore
13 une activité quelconque qui se passe quant à ce
14 projet? Finalement, est-ce que la communauté vous a
15 indiqué que ce projet était abandonné ou est-ce
16 qu'il est toujours... qu'il constitue toujours une
17 hypothèse de la part de la communauté?

18 R. Pour l'instant, ce qu'on peut dire c'est que ça
19 demeure une hypothèse. T'sais, au fond, c'est... on
20 n'a pas eu d'autres développements ou d'autres
21 échanges qui nous permettent de confirmer ou
22 infirmer que ce scénario-là ne... il est resté au
23 niveau de nos cartons comme étant une hypothèse.

24 Q. **[20]** Est-ce que la communauté continue de
25 communiquer avec vous? Et quand je dis « vous »,

1 est-ce que c'est vous les personnes avec qui la
2 communauté communiquerait s'il y avait quelque
3 chose qui se... qui évoluait de ce côté-là?

4 M. IAN GENEST :

5 R. En fait, monsieur Labbé et moi on a rencontré les
6 communauté. On a rencontré la communauté d'Unamen
7 Shipu déjà et c'est pas quelque chose qui était à
8 l'ordre du jour. Ils ne sont pas revenus sur la
9 centrale.

10 Q. **[21]** O.K. Il y avait un projet de la communauté
11 également sur le lac Musquaro. Est-ce que ça a
12 été... est-ce que vous savez quel est le statut de
13 ça? Est-ce que ça a été discuté?

14 R. Même chose, on n'a pas eu d'échanges là-dessus et
15 ils ne sont pas revenus sur ces scénarios-là.

16 Q. **[22]** Dans votre acétate d'aujourd'hui vous indiquez
17 que cette centrale hydroélectrique serait au fil de
18 l'eau. Est-ce que c'est la seule hypothèse qui a
19 été considérée ou est-ce qu'il pourrait y avoir un
20 petit réservoir et... Je vous cite en référence les
21 réseaux autonomes qui sont actuellement alimentés
22 par la centrale hydroélectrique du lac Robertson,
23 c'est-à-dire le lac Robertson fournit de la
24 puissance parce qu'il y a un réservoir.

25 (10 h 15)

- 1 R. Considérant que ça demeure encore une solution,
2 t'sais, basée sur des hypothèses là, au fond, il
3 n'y a pas d'étude qui démontre qu'il y aurait un
4 potentiel avec un barrage pour garantir. T'sais, au
5 fond, il faut comprendre que le critère de
6 puissance garantie est un critère important pour
7 alimenter la pointe de nos clients puis il faut
8 avoir des concepts viables qui puissent démontrer
9 le respect de ces critères-là d'alimentation.
- 10 Q. **[23]** Mais, ma question : est-ce que ça faisait
11 partie des hypothèses examinées aussi d'avoir un
12 réservoir attachée à la centrale hydroélectrique
13 que ce soit au lac Musquaro ou à la rivière
14 Olomane?
- 15 R. Ce qu'on avait comme hypothèse concernant la
16 rivière Olomane, on parlait d'une centrale au fil
17 de l'eau, tout simplement.
- 18 Q. **[24]** Excusez-moi, je dois consulter mes analystes.
19 Lors du dossier de deux mille neuf (2009),
20 l'ensemble à la fois des besoins et des scénarios,
21 des différentes hypothèses, des différentes
22 options, avait fait l'objet d'une étude de réseau
23 qui avait été déposée au dossier en deux mille neuf
24 (2009). Aujourd'hui, bien, dans la preuve au
25 dossier puis aujourd'hui, vous nous soumettez

1 différents éléments, mais vous n'avez pas déposé
2 l'étude de réseau actualisée qui engloberait
3 l'ensemble de ces éléments, qui tiendrait compte
4 des différents facteurs pertinents. Est-ce que vous
5 avez une nouvelle étude de réseau depuis celle de
6 deux mille neuf (2009)?

7 J'imagine que vous devez en avoir puisque
8 des choses ont changé par rapport au dossier de
9 deux mille neuf (2009). Donc, est-ce que vous avez
10 une telle étude?

11 R. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez comme par
12 « étude de réseau »?

13 Q. **[25]** Attendez un instant, je vais aller chercher la
14 référence au... la référence dans le dossier de
15 deux mille neuf (2009). Attendez, je pense que
16 c'était le dossier R-3688-2009, HQD-1, Document 1,
17 annexe 1.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Madame Caron, avez-vous les documents avec vous?

20 Sinon on peut vous...

21 Mme STÉPHANIE CARON :

22 Nous n'avons pas l'annexe 1.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K. Madame la Greffière, est-ce qu'il serait

25 possible d'en faire une copie? En fait, plusieurs

1 copies pour les témoins à ce moment-là. Je pense
2 qu'on va prendre une petite pause de cinq minutes,
3 juste le temps de faire les copies puis à ce
4 moment-là...

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Oui. Oui. J'ai anticipé sur les questions de la
7 Régie.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je pense qu'on va prendre...

10 Me SIMON TURMEL :

11 Peut-être faire des copies et pour les témoins et
12 pour moi également.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui.

15 Me SIMON TURMEL :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Oui, oui. C'est ça.

19 SUSPENSION

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, on est passé du SDÉ en direct aux
22 photocopies. Alors, on parle de changement de
23 technologie à chaque fois. Allez, Maître Neuman.

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Q. **[26]** Bon. Alors, ma question était : vu que

1 certaines données ont changé, ce qui se traduit
2 notamment par différents éléments dans votre preuve
3 et différentes preuves déjà déposées par écrit et
4 la preuve d'aujourd'hui, est-ce que vous avez une
5 nouvelle étude de planification du réseau
6 électrique alimentant le village La Romaine?

7 M. IAN GENEST :

8 R. Premièrement, j'ai pris connaissance de l'annexe 1
9 qu'on parlait tantôt. En fait, on...

10 Q. **[27]** Oui. Oui. Pour référence, c'est HQD-1,
11 Document 1, annexe 1 du dossier R-3688-2009. Oui.

12 R. C'est le même dossier, effectivement.

13 Q. **[28]** Oui.

14 R. En fait, ce que je remarque, c'est que, en passant,
15 l'ingénieur qui a fait ce document-là est toujours
16 au dossier, donc on travaille toujours ensemble. La
17 majeure partie du document qui est dans l'annexe
18 qu'il y a là, c'est les mêmes choses. C'est un
19 village isolé où on explique les particularités là-
20 bas. Il y a des choses qui ont évolué. Évidemment,
21 c'est dix (10) ans plus tard. Et les choses qui ont
22 évoluées, on les a mis dans notre preuve, dans le
23 HQD-1, Document 1, pour la preuve R-4010-2017.

24 Ce qu'on voit, c'est qu'on a continué au
25 niveau de la croissance de la demande. On a regardé

1 qu'est-ce qui s'est passé dix (10) ans plus tard.
2 On a fait une nouvelle prévision de la charge
3 dessus, donc, on a regardé ce qui se fait un peu
4 plus tard dessus. On a ajusté la description du
5 projet. On avait déjà à l'époque parlé d'un projet
6 trente-quatre (34) kV. Maintenant, on change la
7 conception. Mais, on a mis à jour les données qui
8 étaient dans cette annexe-là pour les choses qui
9 nous intéressent au dossier.

10 Il y a des choses qui n'ont pas changé.
11 C'est toujours le même village, le même endroit,
12 les mêmes réalités. On a mis à jour, dans la
13 preuve, les changements de ça avec le même
14 ingénieur qu'à l'époque.

15 (10 h 45)

16 Q. **[29]** Mais il n'y a pas de nouvelle étude de
17 planification qui a été faite formellement. Parce
18 que là, ces éléments qui changent, bon, on peut
19 concevoir et se mettre à réfléchir que cet élément-
20 là change, cet élément-là ne change pas. Le
21 changement, il se trouve dans telle ou telle
22 nouvelle pièce. Il n'y a pas de nouvelle étude qui
23 intègre... parce que vous repartez... comme vous
24 dites, vous êtes dix (10) ans plus tard, il y a des
25 choses qui ont été modifiées, il n'y a pas de

1 document de référence général qui intègre tous ces
2 changements, qui permet de voir ce qui change et ce
3 qui ne change pas?

4 R. C'est une évolution et l'évolution est dans la
5 preuve. Donc, les choses sont...

6 Q. **[30]** Je constate qu'à la fois dans l'étude de deux
7 mille neuf (2009) et aujourd'hui, il y a une
8 hypothèse que vous n'examinez pas. En fait, il y a
9 deux hypothèses que vous n'examinez pas. La
10 première étant la possibilité d'une centrale
11 biomassique. Je vais vous expliquer le contexte de
12 mon interrogation là-dessus. Votre préoccupation
13 c'est que la centrale diesel actuelle doit être
14 remplacée et qu'on a besoin de quelque chose qui
15 assure la fiabilité en puissance.

16 Une centrale biomassique peut offrir cette
17 fiabilité en puissance. Il y a du bois dans la
18 région concernée, il y a des scieries... pas
19 exactement là mais à Sept-Îles. Mais une centrale
20 biomassique est également examinée pour au moins
21 deux autres réseaux autonomes, celui de Opitciwan
22 où vous avez même lancé un appel d'offres qui
23 ciblait ce type d'approvisionnement en puissance.
24 Et Whapmagoostui où, si je comprends bien, il y a
25 une centrale... Whapmagoostui, Kuujjuarapik, qui

1 est en construction pour une alimentation au moins
2 partielle de la charge... de la charge là-bas.

3 Et, à ça, s'ajoute que vous avez entrepris
4 une grande démarche pour l'ensemble des réseaux
5 autonome invitant les intéressés à vous soumettre
6 des offres sur toutes les possibilités d'énergie...
7 de sources alternatives d'énergie, ce qui inclut la
8 biomasse aussi.

9 Donc, je suis surpris que l'option biomasse
10 n'est même examinée. Peut-être que vous l'auriez
11 examinée quand vous auriez trouvé des... qu'elle
12 est moins rentable, quand vous auriez trouvé
13 quelque chose qui vous aurait amenés à faire le
14 choix de la rejeter, mais vous ne l'avez même
15 examinée, ce n'est même pas dans vos scénarios
16 examinés. Est-ce que vous pouvez expliquer?

17 M. PATRICK LABBÉ :

18 R. Donc, le scénario biomasse, c'est vrai qu'on n'a
19 pas fait de présentation, on ne l'a pas cité.
20 Toutefois, dans l'analyse des options qui vont
21 mériter une analyse plus approfondie, là, qui vont
22 mériter une étude détaillée, comme je l'ai expliqué
23 tantôt, il y avait des critères auxquels on doit
24 rencontrer. Comme, par exemple, il faut s'assurer
25 au niveau technique, économique, que c'est réaliste

1 et que c'est aussi... sur le point de vue
2 économique, que ça pourrait être une solution
3 comparable.

4 Dans le présent, ici, à La Romaine... parce
5 que, oui, on a un contexte qui est particulier à La
6 Romaine, on a une possibilité de raccorder, on est
7 quand même assez près d'un réseau principal.

8 Ce que je faisais comme démonstration
9 tantôt c'était au niveau de certaines énergies
10 renouvelables. Maintenant on peut faire le même
11 parallèle que ce que je vous ai démontré par
12 rapport à une centrale biomasse. Il faut... si on
13 regarde le coût de construction d'une centrale, si
14 on veut s'assurer d'avoir un critère de puissance
15 garantie, parce qu'on s'entend que le procédé lui-
16 même, au niveau de la biomasse, pour garantir la
17 puissance, il faut rencontrer les exigences puis il
18 faut faire la démonstration qu'on serait capable de
19 répondre aux variations de tension et aux
20 variations rapides de la charge, là. Et puis on
21 parle... en termes de critères d'exigences, on va
22 parler d'une infrastructure similaire ou, du moins,
23 en termes de coût de conception, à une centrale
24 diesel. Peu importe le combustible, le fait de
25 construire une nouvelle centrale, en fonction de

1 son carburant choisi, on va parler de coût
2 comparable à notre solution diesel d'une nouvelle
3 centrale.

4 Maintenant il reste l'autre variable qui
5 pourrait être importante dans l'analyse économique,
6 c'est le carburant. Dans ce cas-là c'est la matière
7 première. Vous l'avez dit, bon, oui, il y a des
8 arbres dans le coin de La Romaine mais industrie
9 forestière comme telle, ce n'est pas à La Romaine.
10 Donc, on parle quand même de transport et
11 d'acheminement de combustible, de carburant. Et
12 même chose, là, il faut s'assurer d'une fiabilité
13 d'approvisionnement, il va y avoir des coûts liés à
14 l'approvisionnement. Puis, dans un scénario comme
15 celui-là, on va vraisemblablement se comparer à un
16 scénario tel que présenté dans l'analyse
17 économique, c'est-à-dire avec une centrale diesel,
18 avec un coût de carburant qui va être dans les
19 mêmes ordres de grandeur.

20 Donc, pourquoi qu'on ne l'a pas analysé
21 plus en détail? C'est qu'on a un écart de soixante-
22 dix millions (70 M) actuellement, donc on va être
23 dans les ordres de grandeur en termes d'écart,
24 comparer à la solution recommandée, qui est au
25 raccordement.

1 (10 h 50)

2 Q. **[31]** O.K. Je comprends ce que vous dites, mais vous
3 n'avez pas calculé ça parce que j'imagine que vos
4 calculs concernant l'hypothèse solaire ou éolienne
5 sont... bien sont une modélisation un peu
6 paramétrique, là, donc vous n'avez pas été en
7 mesure de faire ça pour une centrale biomassique.
8 Et quand je dis centrale biomassique, ça pourrait
9 ou ça pourrait ne pas inclure un jumelage avec
10 l'éolien ou le solaire, là, qui sont, pour
11 reprendre votre expression, des « économiseurs de
12 carburant ». L'un ou l'autre, là, n'a pas été
13 examiné du tout, avec jumelage ou sans jumelage,
14 là?

15 R. Au fond, il existe beaucoup d'hypothèses. Lorsqu'on
16 arrive à être confronté à une situation comme à La
17 Romaine, il existe beaucoup d'hypothèses ou des
18 solutions potentielles qui peuvent être analysées.
19 Toutefois, on ne se permet pas d'investir temps et
20 argent dans une analyse détaillée, exhaustive de
21 l'ensemble des hypothèses qui s'offrent à nous. On
22 s'assure, avec les critères que j'ai énoncés
23 tantôt, de focuser et de travailler sur les
24 solutions qui ont un réel potentiel ou qui ont une
25 comparaison, une similitude en termes de... du

1 moins qu'il y ait une chance de se réaliser.

2 Dans le cas présent, au niveau de la
3 biomasse, concernant l'approvisionnement de
4 combustible, les difficultés et les
5 infrastructures, on parle d'un milieu quand même
6 avec un accès très limité. Il faut acheminer c'est-
7 à-dire des... on parle de biomasse, il va falloir
8 acheminer des quantités de biomasse en quantité
9 importante, il va falloir les stocker. On parle
10 d'infrastructure imposante.

11 Donc pour nous, cette solution-là n'est pas
12 une solution qui est... disons qui est comparable à
13 la solution de diesel. Et avec les écarts qu'on a
14 sur la solution de raccordement, bien on ne croit
15 pas qu'elle mérite une analyse plus approfondie que
16 ça.

17 Q. [32] Oui. Mais pour ce qui est du transport,
18 actuellement vous transportez déjà du pétrole, vous
19 réussissez à le transporter, à le rendre jusqu'au
20 village de La Romaine, donc... Et là, on parlerait
21 d'un transport de plus courte distance. Je
22 comprends qu'il y a... il y a un navire qui fait la
23 navette une fois par semaine, donc entre les
24 différentes municipalités de la Côte Nord, incluant
25 Sept-Îles, incluant la Romaine, incluant d'autres.

1 Donc, le transport il existe déjà, c'est-à-dire
2 c'est pas un problème insurmontable que de
3 transporter du pétrole. Là, on parle de transporter
4 de la biomasse puis on... et il y a même des...
5 dans les discussions qui ont lieu dans un autre
6 dossier, on a même envisagé la possibilité de
7 transporter... de transporter de la biomasse
8 jusqu'à Kuujjuarapik ou Whapmagoostui, là, sur un
9 trajet beaucoup plus long. Donc ça existe le
10 transport, là, et il y a un coût au transport de
11 produits pétroliers, il y a un coût au transport de
12 la biomasse, mais ça existe, c'est pas... c'est pas
13 une crise que de trouver un moyen de transporter de
14 la biomasse d'une ville à l'autre de la Côte Nord.
15 R. Je conçois avec vous que le transport, ça existe,
16 puis c'est une chose, sauf qu'il y a une
17 particularité, dont en termes de stockage de la
18 matière première. Actuellement, on a des
19 infrastructures comme des réservoirs, oléoducs pour
20 l'emmagasiner et le stockage du carburant, puis
21 qui sont adaptés à ce procédé. Maintenant on parle
22 d'un autre procédé qui est... qui va avoir ses
23 contraintes propres. Le transport, c'en est une,
24 effectivement. Toutefois, il existe des moyens pour
25 y arriver, mais il va y avoir un coût. Le stockage

1 de cette matière première-là aussi, pour s'assurer
2 de garder une biomasse avec... t'sais, il ne faut
3 pas que le taux d'humidité se dégrade, il faut
4 avoir un pouvoir calorifique qui est... disons qui
5 est intéressant, donc il va y avoir des contraintes
6 pour s'assurer d'amener de la fiabilité au niveau
7 du carburant, le stocker et autres. Puis ça, ça va
8 se traduire par des coûts.

9 Mais au fond, comme dans les autres
10 exemples qu'on a donnés, ce qu'on dit c'est que la
11 construction d'une autre centrale avec un autre
12 procédé va être comparable à notre centrale diesel
13 actuelle. Puis l'écart entre la solution
14 recommandée et une centrale actuelle est de
15 soixante-dix millions (70 M\$). Puis là, on fait
16 juste dire ordre de grandeur. On est trop loin de
17 la solution pour investir et investiguer une telle
18 solution.

19 Q. **[33]** O.K. Je comprends. Et je vais vous poser une
20 question sur une autre des alternatives, qui ne se
21 trouve pas dans l'étude de planification de deux
22 mille neuf (2009) ni dans les preuves qui sont
23 déposées au présent dossier. Et une solution qui
24 prend moins d'espace. La possibilité de stockage de
25 l'énergie, est-ce qu'il pourrait permettre de

1 stocker l'énergie intermittente du solaire ou de
2 l'éolien? Et si je vous pose la question c'est à la
3 fois parce que ces hypothèses font partie de la
4 gamme de possibilités des appels d'offres que vous
5 lancez pour tous les réseaux autonomes, il y a déjà
6 un projet sur la table à Whapmagoostui,
7 Kuujjuarapik, qui intègre le stockage à de l'éolien
8 et vous avez déjà une unité de stockage en
9 fonction, en service chez Hydro-Québec Distribution
10 en Estrie. Je n'ai pas... je n'ai pas la
11 municipalité, peut-être que vous l'avez devant
12 vous, peut-être que c'est ce que votre collègue
13 vient d'écrire. Vous avez déjà une unité de
14 stockage en fonction et qui fonctionne bien, à
15 notre connaissance, c'est un module de l'IREQ qui
16 est en service chez Hydro-Québec Distribution.
17 C'est pas un projet expérimental, il fonctionne, il
18 est en service, donc pourquoi vous n'auriez pas
19 examiné cette option, puis si vous pouvez me
20 rappeler la localité en Estrie où c'est déjà en
21 service.

22 (10 h 55)

23 R. Vous faites probablement référence à la batterie
24 développée Esstalion qui est installée à
25 Hemmingford puis on en a une aussi à l'IREQ. Donc,

1 dans les scénarios que je vous ai présentés avec de
2 l'éolien et du solaire, je vous ai parlé de la
3 variation de puissance c'est à dire entre le creux
4 de charge puis la puissance maximale. Donc,
5 nécessairement, il y a des contraintes pour
6 valoriser l'énergie excédentaire, c'est-à-dire si
7 on est l'été puis on a deux mille kilowatts
8 (2000 kW) de panneaux solaires de rayonnement
9 maximum, on est bien aligné, mais l'été, il est
10 fort probable qu'avec la consommation et autres
11 qu'on se retrouve plus avec une charge de mille
12 kilowatts (1000 kW) O.K.? Donc, nécessairement, on
13 parle d'environ mille kilowatts (1000 kW) d'énergie
14 excédentaire à un certain moment de la journée.
15 Pour valoriser cette énergie-là, parce que dans
16 l'étude que je vous ai démontrée, j'ai pris pour
17 acquis qu'on valorisait toute l'énergie
18 excédentaire, on prenait pour acquis qu'on aurait
19 les moyens de stockage suffisant pour y arriver.
20 Mais je vais vous donner des indications
21 supplémentaires sur la batterie à Hemmingford, pour
22 vous montrer que c'est un moyen qui est quand même
23 limité.

24 C'est une belle technologie, mais une
25 batterie comme on a installé là-bas, on parle

1 d'environ quarante-cinq pieds (45 pi.), ordre de
2 grandeur, c'est comme une semi-remorque, puis la
3 capacité de cette batterie-là c'est un
4 mégawatt/heure, donc elle est capable d'emmagasiner
5 un mégawatt d'énergie puis d'alimenter pendant une
6 heure, ça c'est pour une batterie, si on a un
7 excédent de mille mégawatts (1000 MW) l'été, une
8 batterie qui coûte, on parle de millions de
9 dollars, c'est bon pour stoker une heure d'énergie
10 excédentaire.

11 Si on regarde maintenant sur une pleine
12 journée-là, on parle quand même de coûts de
13 stockage très important en termes de coûts de
14 projet, puis moi dans l'étude qu'on vous présentée,
15 c'est qu'on a dit même si on ne tient pas compte
16 des coûts d'intégration d'énergie et de projet au
17 niveau panneaux solaires, juste les économies au
18 niveau du carburant, on arrive même pas à battre le
19 scénario recommandé qui est le câble.

20 Q. **[34]** Vous dites mille mégawatts (1000 MW) d'énergie
21 excusez, mille kilowatts (1000 kW). Attendez,
22 Hemmingford c'est un mégawatt à l'heure ou un
23 kilowatt à l'heure?

24 R. Oui vous faites bien de me reprendre parce que,
25 c'est un mégawatt (1 MW) à l'heure.

- 1 Q. **[35]** O.K. donc Hemmingford c'est un mégawatt à
2 l'heure puis faudrait mille kilowatts (1000 kW)
3 donc un mégawatt (1 MW). Au fond c'est la même
4 chose.
- 5 R. Mille kilowatts (1000 kW) un mégawatt (1 MW) c'est
6 la même chose.
- 7 Q. **[36]** C'est ça mais il faudrait la Romaine pour
8 capter...
- 9 R. Beaucoup plus que ça parce que moi ce que j'ai
10 expliqué tantôt c'est disons à midi un journée
11 d'été on peut avoir deux mille kilowatts (2000 kW)
12 disons de production solaire alors que la charge de
13 la communauté va être de mille kilowatts (1000 kW).
14 Donc, on n'est pas raccordé au réseau principal, ça
15 veut dire qu'on a un excédent de production solaire
16 de mille kilowatts (1000 kW) qu'on ne peut
17 valoriser. Ce que ça veut dire c'est que cette
18 énergie-là est excédentaire et je ne peux rien
19 faire avec. Elle provient du soleil, donc une des
20 options, c'est de procéder à du stockage, c'est à
21 dire, installation de batterie par exemple, mais
22 une batterie de quarante-cinq pieds (45 pi.) comme
23 Hemmingford elle a la capacité d'emmagasiner un
24 maximum de mille kilowatts (1000 kW) puis elle peut
25 donner cette énergie-là pendant une heure. Donc si

1 on a un excédent d'énergie sur plusieurs heures
2 dans la journée, bien faut faire fois le nombre de
3 batteries requises puis chaque batterie a quand
4 même un coût important.

5 (11 h 00)

6 Q. **[37]** Mais on se comprend que si l'on se met dans la
7 perspective de la charge, donc de l'objectif qui
8 est d'éviter le besoin d'avoir recours à une
9 centrale diesel, ce que l'on a à considérer ce
10 n'est pas tellement la quantité d'énergie
11 excédentaire qui est produite par l'éolien ou le
12 solaire mais le besoin d'énergie supplémentaire
13 durant les heures où la source de production
14 solaire ou éolienne n'est pas disponible? Ce n'est
15 pas nécessairement mille mégawatts (1000 MW)?

16 M. PATRICK LABBÉ :

17 R. Bien, pouvez-vous répéter la question, je ne suis
18 pas sûr de comprendre.

19 Q. **[38]** C'est-à-dire, vous vous êtes placés dans la
20 perspective que si on produit mille méga... enfin,
21 une certaine quantité d'énergie solaire, éolienne,
22 inutilisée que l'objectif est de la valoriser au
23 complet. Mais ce que je vous... ce que je pose
24 comme question, ce n'est pas tellement l'objectif
25 de valoriser tout ce qui est produit en excédent

1 qui n'est pas utilisé, l'objectif c'est d'avoir une
2 fiabilité en puissance. Donc, pendant les heures où
3 l'éolien et le solaire ne sont pas disponibles ou
4 ne sont pas disponibles en quantité suffisante,
5 qu'il y ait une quantité d'énergie excédentaire qui
6 réponde aux besoins, qui n'est pas nécessairement
7 de valoriser cent pour cent (100 %) l'énergie
8 excédentaire qui avait été... qui aurait été
9 produite pendant les heures de production solaire,
10 éolienne?

11 M. IAN GENEST :

12 R. Je vais continuer un peu à répondre là-dessus. On
13 fait beaucoup d'analyses sur les batteries et la
14 recharge, et caetera, en réseau principal, mais ça
15 peut être intéressant d'en parler pour un réseau
16 autonome aussi. On comprend qu'on doit garantir la
17 puissance, on parle de trois point cinq mégawatts
18 (3.5 MW) en pointe. O.K.? En reprise en charge on
19 va parler de quatre point neuf mégawatts (4.9 MW).

20 Donc, lorsqu'on parle de batteries, ces
21 batteries-là, si elles sont bonnes... mettons que
22 je mets quatre batteries ou cinq batteries, qui
23 coûtent... on va parler de plusieurs millions de
24 dollars, je vais être bon pour une heure. Donc, là
25 ma journée a vingt-quatre (24) heures et, en plus,

1 il faut que les recharge, ces batteries-là.

2 Mais, si j'ai une demande très grande la
3 nuit, je suis jumelé avec du solaire qui ne produit
4 pas, je ne suis pas capable de recharger mes
5 batteries. Donc, je dois prévoir... donc, cinq
6 batteries fois peut-être douze (12) heures avant de
7 penser à avoir de l'éclairage, et on parle d'une
8 semi-remorque toutes les fois plus l'équivalent
9 pour l'intégrer au réseau. Alors, c'est une
10 solution qui devient économiquement non rentable.

11 Q. **[39]** Mais, là encore, vous n'avez pas le coût? Vous
12 n'avez pas le coût effectif?

13 R. À Hemmingford, en ce moment, c'est un projet qu'on
14 fait, ce qui nous permet de commencer à définir des
15 coûts. Donc, c'est dur de... c'est hasardeux de
16 s'en aller sur des coûts aujourd'hui de quelque
17 chose en réseau autonome lorsqu'on fonctionne avec
18 un projet pilote à Hemmingford, en ce moment.

19 Q. **[40]** O.K. Je vous remercie. Juste pour que je le
20 note correctement, le nom du projet, c'est
21 Esstalion, E-S...

22 R. Deux S. E-S-S-T-A-L-I-O-N. Il me semble qu'il y a
23 juste un L, de mémoire. C'est une coentreprise avec
24 Hydro-Québec, qui travaille sur une batterie.

25 Q. **[41]** Finalement, je vous demanderais de valider, si

1 un accroissement éventuel de l'efficacité
2 énergétique dans le réseau de La Romaine, est-ce
3 que cela changerait les options? Enfin, j'aimerais
4 vous entendre là-dessus.

5 M. PATRICK LABBÉ :

6 R. Quand vous parlez d'accroissement...

7 Q. **[42]** Si la charge diminuait. Si la charge... les
8 besoins de charge diminueraient par un accroissement
9 de mesures d'efficacité énergétique dans la région,
10 dans le réseau.

11 R. Au fond, si jamais on avait des programmes
12 d'efficacité énergétique qui permettraient
13 d'abaisser la charge?

14 Q. **[43]** Oui.

15 R. Bien, au fond, les prévisions de la demande
16 tiennent déjà compte des programmes d'efficacité de
17 la demande. Ça fait que tous les scénarios ont été
18 étudiés en fonction de ces scénarios-là.

19 Q. **[44]** Selon les programmes actuels?

20 M. IAN GENEST :

21 R. Oui, aussi ce qu'il faut comprendre, le Village La
22 Romaine, les gens se chauffent à l'électricité là-
23 bas. Donc, les programmes d'efficacité énergétique
24 peuvent nous aider mais la pointe est toujours
25 présente, donc on a toujours une demande très, très

1 forte. Donc, pour garantir la pointe en hiver,
2 malgré des programmes d'efficacité énergétique,
3 c'est une demande qui est très, très grande, là,
4 surtout en reprise en charge.

5 Q. **[45]** O.K. Mais, si la demande diminuait, ça... le
6 problème, est-ce qu'il resterait le même, c'est-à-
7 dire il faudrait soit remplacer... il faudrait
8 remplacer la centrale diesel soit par une autre
9 centrale diesel, soit par un raccordement, soit par
10 une autre des alternatives qu'on a considérées?

11 R. On a toujours le même problème de garantir la
12 puissance. Disons qu'on réussit à faire des
13 programmes d'efficacité énergétique, isoler les
14 maisons là-bas, quelque chose du genre, s'il
15 m'arrive une interruption à la centrale ou sur ma
16 ligne et je dépasse huit heures dessus, mais
17 maisons se refroidissent, je vis la même reprise en
18 charge qu'avec de l'efficacité énergétique de ce
19 côté-là. Donc, j'ai toujours un besoin de puissance
20 qui est à peu près similaire.

21 Q. **[46]** O.K. Je vous remercie beaucoup. Merci bien.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci, Maître Neuman. Maître Fortin, si vous me
24 permettez un accroc. C'est juste parce que je ne
25 veux pas perdre mon idée. Je vais juste poser mes

1 questions, faire mon suivi, si vous voulez, puis je
2 vous laisse poser les vôtres après. Je vous
3 remercie.

4 (11 h 05)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [47] Merci Maître Neuman. C'est juste parce que, je
7 prends des notes, mais tout le monde parle vite,
8 alors je veux juste être sûre de ne pas perdre mon
9 idée. C'est sur les centrales à la biomasse. On
10 parlait bon du coût le soixante-dix millions
11 (70 M\$), mais construire une centrale, quand je
12 regarde vos chiffres évidemment, c'est moins cher
13 qu'un raccordement, alors même en supposant que si
14 on demeure au cinquante-cinq millions (55 M\$),
15 c'est toujours moins cher que de faire le
16 raccordement. Alors, évidemment, faudrait peut-être
17 prendre cette économie-là, mais ça coûte combien du
18 combustible, parce que là votre cent quatorze
19 millions (114 M\$) de coût de combustible est basé
20 évidemment sur le coût du mazout, du combustible
21 biomasse, on parle de quoi comme coût?

22 PATRICK LABBÉ :

23 R. Au fond, le coût du combustible, c'est difficile de
24 mettre un prix, disons, au moment où on se parle-là
25 parce que ça peut varier. Je pense que, puis ce

1 qui, les éléments qui peuvent faire varier le prix
2 du combustible, c'est effectivement la
3 disponibilité, les fournisseurs, le transport, même
4 l'entreposage va venir affecter le coût, donc une
5 chose est sûre, c'est qu'on a un coût au niveau des
6 prévisions du carburant, mais avec les contraintes
7 qu'on a La Romaine, le fait qu'il n'y ait pas
8 d'industries à proximité, on se trompe vraiment pas
9 en disant que l'ordre de grandeur va être
10 similaire, O.K. Parce que de manière générale on a
11 des difficultés à, faut trouver le fournisseur puis
12 va falloir qu'il soit en mesure de les acheminer
13 sur place pis de l'entreposer en quantité
14 suffisante de manière à assurer une fiabilité
15 d'alimentation pendant toute la période d'hiver
16 parce qu'ils pourront pas amener le matériel
17 pendant l'hiver.

18 On a, parce qu'on a d'autres démarches
19 comme monsieur Neuman faisait où on a peut-être,
20 parce que, t'sais, au fond, je veux pas réduire le
21 fait que la biomasse n'est pas bonne partout
22 ailleurs, mais c'est dans le contexte à La Romaine,
23 le fait qu'on le compare à une solution de
24 raccordement où on a une opportunité d'avoir une
25 autre alimentation fiable et pas coûteuse, ça fait

1 en sorte que cette solution-là n'est pas
2 comparable, mais à d'autres endroits dans d'autres
3 villages autonomes, la situation... le contexte est
4 souvent différent comme, par exemple, à Obedjinuan
5 où on fait un appel d'offres qui est actuellement
6 en cours, puis il y a une industrie forestière dans
7 la place, donc on s'attend à pouvoir avoir une
8 solution intéressante.

9 Q. **[48]** Je comprends ça, puis juste pour revenir sur
10 la question d'entreposage, à cinquante-cinq
11 millions (55 M\$), vous aviez de l'entreposage, des
12 réservoirs pour le mazout, j'imagine qu'à
13 cinquante-cinq millions (55 M\$), on serait capable
14 à l'intérieur de ce coût-là de faire des réservoirs
15 ou l'équivalent de réservoirs pour la biomasse,
16 donc pour l'entreposage de la biomasse, donc ça, je
17 vais reprendre votre philosophie, c'est à coût
18 égal, il y a un entreposage pour le mazout, il y a
19 un entreposage, puis là, je sais pas quelle forme
20 ça prend la biomasse, mais j'imagine que
21 l'entreposage pourrait être inclus dans le
22 cinquante-cinq millions (55 M\$).

23 La question de transport, le Québec fait
24 pas, en tout cas, fait pas de mazout pour
25 l'instant. Je ne sais pas si un jour on va en

- 1 faire, mais on l'importe, il y a du transport, la
2 biomasse, on en fait, c'est déjà ça. Je comprends
3 que c'est peut-être pas au village de La Romaine
4 même qu'on en fait, mais ça se fait et c'est pour
5 ça que je me disais : est-ce qu'il y a une façon,
6 est-ce que c'est possible pour vous de savoir c'est
7 quoi ou d'imaginer ou faire les hypothèses de
8 savoir ça serait quoi le coût de combustible si on
9 devait dire on fait une centrale biomasse.
- 10 R. Oui, il y a une façon d'avoir un ordre de grandeur
11 de prix puis tout ça puis c'est ce qui nous permet
12 de dire que c'est comparable actuellement avec ce
13 qu'on fait comme solution, t'sais, le diesel, parce
14 que quand on regarde notre analyse économique, on a
15 cent quatorze millions (114 M\$) de coût de
16 combustible puis on a un écart entre les deux
17 solutions à battre de soixante-dix millions
18 (70 M\$). Même si on réduirait un coût de diesel de
19 cinquante pour cent (50%) pour la biomasse qui est
20 pas réaliste, on demeurerait ...
- 21 Q. **[49]** Je ne le sais pas, vous me dites ça, mais j'ai
22 rien moi dans mon dossier qui me dit le coût de la
23 biomasse c'est, on divise par deux, on divise par
24 quatre, on divise, c'est le deux tiers (2/3) du
25 prix? Je ne le sais pas. Alors, je vous révèle ma

1 complète ignorance sur les coûts de biomasse pour
2 une centrale de ce type-là. Si on parle quatre-
3 vingt-trois (83), là, je prends votre chiffre du
4 tableau, quatre-vingt-trois millions (83 M\$) pour
5 construire une ligne, cinquante-cinq (55), j'ai
6 trente millions (30 M\$) à gagner. Si le coût de
7 l'alimenta... Ce qui fait la différence évidemment,
8 c'est le coût de l'alimentation du combustible. Si
9 vous me dites : bien, écoutez, la biomasse, c'est
10 pas mal similaire au mazout, bien, je veux bien
11 vous croire, j'aimerais bien le lire aussi, puis à
12 ce moment-là on va dire c'est exactement comparable
13 si vous êtes capable de me fournir un petit quelque
14 chose ça serait apprécié.

15 (11 h 10)

16 R. Donc ce que, moi, je viens ici vous dire, c'est que
17 le coût diesel est comparable à la biomasse en
18 termes de carburant, maintenant...

19 Q. **[50]** Mais c'est parce que ce qui me rend
20 perplexe...

21 R. Oui.

22 Q. **[51]** ... c'est ce que vous avez dit à maître
23 Neuman, à moins que j'aie mal compris, c'est que
24 vous ne l'aviez pas étudié, vous ne le saviez pas.

25 R. Euh...

- 1 Q. **[52]** Alors, je me demande comment vous pouvez faire
2 cette affirmation-là que c'est pareil, si vous ne
3 l'avez pas étudié.
- 4 Mme STÉPHANIE CARON :
- 5 R. Je pense... excusez-moi, je vais peut-être
6 intervenir. Quand mon collègue a dit qu'il n'avait
7 pas étudié, c'est pas que c'est pas de
8 l'information dont il disposait pour déterminer
9 quelle solution devait a priori ou non suivre le
10 processus et être examinée plus à fond. Donc, a
11 priori, de façon évidente, il considérait que cette
12 option de biomasse était similaire à l'option de
13 diesel et à partir de là, des études n'ont pas été
14 poussées davantage.
- 15 Q. **[53]** Je vous remercie. Puis je sais que maître
16 Fortin va vous l'amener tantôt, mais la... est-ce
17 que ça ferait une différence s'il y avait la route?
18 Parce qu'on a vu la possibilité qu'il y ait la
19 route qui se construire éventuellement. Des projets
20 de construction c'est comme les projets
21 d'informatique, des fois il y a des délais ou pas.
22 Mais est-ce que c'est quelque chose qui serait
23 possible à considérer dans les coûts pour
24 l'alimentation, s'il y avait une route qui était
25 accessible pour Hydro-Québec dans les premières

1 années du projet?

2 M. IAN GENEST :

3 R. Madame la Présidente, au niveau de la route, de
4 notre côté on a fait des démarches aussi pour la
5 ligne. Parce qu'évidemment dans le premier scénario
6 on construisait sur le bord d'une route, donc on
7 s'est assis avec Transport Québec puis on a
8 demandé : vous en êtes rendus où avec votre route?
9 On entend des annonces de ministres dessus, qu'est-
10 ce qui s'en vient dessus? Donc, on a eu ces
11 échanges-là. Et on parle de début, mi-deux mille
12 vingt (2020) avant de... il y a un petit tronçon
13 qui va se faire, mais avant de terminer complet,
14 milieu deux mille vingt (2020) et là, notre
15 centrale est en fin de vie utile, on veut assurer
16 la sécurité d'approvisionnement. Donc oui, on a
17 tous hâte d'avoir une route, ça va être plus facile
18 pour tout, mais nous on a décidé de ne pas en tenir
19 compte aujourd'hui parce qu'il semble encore y
20 avoir des obstacles pour la construire, puis ça va
21 excéder le temps qu'on pense qu'on doit alimenter
22 d'une nouvelle manière pour la centrale.

23 Q. **[54]** Excusez-moi. Je comprends votre réponse
24 alors... mais ce que je vais faire, c'est que je
25 vais la rephraser comme il faut dans ma tête, puis

1 j'ai... j'ai le grand avantage de pouvoir revenir
2 sur les questions après maître Fortin. Alors, je
3 vais lui laisser la parole puis je vais repenser
4 comme il faut à ma question. Je vous remercie.
5 Maître Fortin.

6 INTERROGÉS PAR Me PIERRE FORTIN :

7 Q. [55] Merci, Madame la Présidente. Alors, je vais
8 poursuivre sur le sujet de la route 138.
9 Effectivement, dans le dossier de 2009-3688, vous
10 en aviez fait mention comme étant un des éléments à
11 considérer pour la solution que vous proposiez à
12 l'époque. Dans le présent dossier, vous y faites
13 référence à une couple d'endroits à votre pièce
14 B-4. C'est pas nécessaire d'y aller, c'est juste
15 pour les fins de la transcription, là, à la page 11
16 de la pièce B-4, page 17 et page 21, à trois
17 reprises vous faites référence au fait que la route
18 138 ne serait pas disponible en temps utile par
19 rapport à la date à laquelle vous escomptez ou
20 enfin l'époque à laquelle vous escomptez que la
21 centrale existante ne pourrait plus être utilisée.

22 Ceci étant dit, je vais quand même déposer
23 pour les fins du présent dossier, là, un communiqué
24 qui a été émis par le bureau du premier ministre le
25 vingt-quatre (24) août dernier. Je vais vous le

1 distribuer. Ce serait la pièce A-0007. Je vais vous
2 laisser le lire. Ça va? Bien.

3 Alors, on constate du communiqué finalement
4 que le bureau du premier ministre prévoit le début
5 des travaux pour le tracé Kegaska/La Romaine en
6 priorité en raison de son niveau d'avancement
7 technique, de son positionnement géographique et ce
8 serait en deux mille dix-neuf (2019). Monsieur
9 Genest, vous venez de mentionner que, bon, il y a
10 peut-être des complications, là, ou des... dont
11 vous avez fait état, mais est-ce que j'ai bien
12 compris que ce que vous en savez c'est que la route
13 sera terminée à peu près autour de juillet deux
14 mille vingt (2020), là, vous avez parlé de la mi-
15 deux mille vingt (2020), si je vous ai bien
16 compris, je veux juste être sûr de comprendre
17 exactement ce que vous vouliez dire, là.

18

19 A-0007 : Communiqué émis par le bureau du
20 premier ministre en date du 24 août
21 2017

22

23 M. IAN GENEST :

24 R. O.K. Je vais juste remettre la carte ici, ça va
25 être plus facile pour tout le monde de bien voir.

1 (11 h 45)

2 Q. **[56]** Oui.

3 R. On a des rencontres en partenariat avec la Société
4 du plan nord et Transport Québec pour regarder si
5 on n'est pas en même temps à la même place puis on
6 ne fait pas, les deux, le même travail. Donc, on a
7 des informations un petit peu sur ce qui s'en vient
8 dessus.

9 Ce qui a été décidé par eux, c'est que le
10 premier tronçon qui part ici de l'aéroport jusqu'à
11 la rivière là va être...

12 Q. **[57]** Excusez, pour les fins de la transcription,
13 « ici » et « là », ça ne veut rien dire.

14 R. Excusez-moi.

15 Q. **[58]** Il faudrait...

16 R. On part de... le tronçon qui part de la... c'est la
17 rivière Musquaro jusqu'à l'aéroport de La Romaine
18 en ce moment, ce tronçon-là va être terminé dans
19 les prochaines années. Les deux autres parties,
20 donc lorsqu'on parle de partir de Kegaska et se
21 rendre jusqu'à la rivière Olomane, les échéanciers
22 qu'ils ont sont beaucoup plus loin, les travaux
23 sont moins avancés. Donc, c'est dur pour moi de
24 m'avancer sur des chiffres pour le ministère. Ce
25 que j'ai en tête, c'est plus deux mille vingt-trois

1 (2023), deux mille vingt-cinq (2025).

2 Q. **[59]** Bon.

3 R. Mais, je m'avance et je laisse dire le bon chiffre
4 pour eux là. Mais nous, ce qu'on voulait savoir,
5 c'est que, notre échancier, c'est deux mille dix-
6 neuf (2019). Et une de nos préoccupations, je ne
7 vous le cacherai pas, c'est qu'il n'y a pas
8 beaucoup d'hébergements là-bas, c'est difficile d'y
9 accéder, donc on ne veut pas tous être en même
10 temps sur le même chantier et tout prendre les
11 mêmes hébergements. Donc, c'est des discussions
12 qu'on a avec eux pour savoir « vous arrivez quand
13 là-bas pour que, nous, on ne soit pas là en même
14 temps, est-ce que... » Il y a dix (10) chambres
15 disponibles et on a cinquante (50) ouvriers, on ne
16 veut pas être tous en même temps sur le chantier.
17 Donc, on se partage les échanciers pour regarder
18 environ quand est-ce que... Nous, on est beaucoup
19 plus solide dans notre échancier, mais eux nous
20 partagent ça pour savoir quand est-ce qu'ils vont
21 être à telle place. Donc, l'annonce est vraie, ils
22 travaillent dessus. Il y a un premier tronçon qui
23 devrait être livré bientôt, les deux autres, c'est
24 un petit peu plus tard.

25 Q. **[60]** On comprend que dans votre analyse,

1 évidemment, un des aspects du projet que vous
2 proposez, notamment pour le tronçon 2 à vingt-
3 quatre (24) kV, il serait fait de façon plus
4 robuste, similaire à une ligne de transport et que
5 c'est associé au fait que, et là, vous me
6 corrigerez si on a mal compris, mais c'est associé
7 au fait que le tracé ne serait pas celui qui était
8 originalement prévu qui longerait, dans toute la
9 mesure du possible, la route 138 qui était
10 envisagée à l'époque. Est-ce que c'est exact?

11 R. Oui. On reste à peu près dans les mêmes coins parce
12 qu'évidemment le transport... le ministère des
13 Transports a la même idée que nous. On évite les
14 tourbières, on évite les montagnes, on évite les
15 endroits où est-ce que la rivière est trop large,
16 mais on ne suit pas exactement le tracé de la
17 route.

18 Il y a deux raisons aussi pourquoi est-ce
19 qu'on construit en type transport. Premièrement,
20 pour sauter par-dessus les obstacles, comme je vous
21 disais tantôt. Et deuxièmement, pour avoir une
22 ligne où est-ce que, étant donné qu'on n'est pas
23 capable d'intervenir dessus tant que la route n'est
24 pas finie, et nous, on vise à livrer à la fin deux
25 mille dix-neuf (2019), on ne veut pas avoir

1 d'incident là-dessus pour l'indice de continuité.
2 Donc, on veut une ligne qui soit solide et que je
3 n'aie pas à intervenir dessus étant donné que je ne
4 peux pas accéder à cet endroit-là.

5 Q. [61] Bon. Maintenant, je vous réfère à la pièce que
6 vous avez déposée ce matin, c'est la pièce B-0015,
7 aux pages 11 et 12, lorsque vous avez discuté des
8 alternatives relatives à l'intégration d'énergie
9 solaire et celle d'un parc éolien. Et dans les deux
10 cas, vous avez mentionné le fait qu'il n'y avait
11 pas de route, c'est mentionné dans une des puces
12 sous « Évaluation sommaire des économies ».

13 Dans quelle mesure cet élément de l'absence
14 de route a une incidence, je dirais, majeure par
15 rapport aux autres aspects? Est-ce que c'est majeur
16 cet élément-là, le fait qu'il n'y a pas de route
17 et, s'il y en avait une, ce serait plus facile à
18 considérer ces deux alternatives-là?

19 M. PATRICK LABBÉ :

20 R. Au fond, ce qu'on veut souligner ici, c'est une
21 contrainte et une difficulté en termes de
22 planification, de logistique et de réalisation.
23 Puis oui, ça peut amener des coûts supplémentaires,
24 comme, par exemple, s'il faut amener une machinerie
25 spécialisée comme une grue. Donc, selon

1 l'échéancier du projet et autres, il faut
2 s'assurer, il n'y a pas de bateau l'hiver, t'sais,
3 ça fait qu'il faut avoir une bonne coordination, il
4 faut acheminer le matériel par bateau. Donc, ça se
5 répercute directement sur les coûts du projet.

6 Q. **[62]** Mais, ma question, c'est : s'il y avait une
7 route, est-ce que ces deux alternatives-là
8 pourraient être considérées plus... bien, j'allais
9 dire « sérieusement » à défaut d'autres mots, là,
10 c'est pas péjoratif là.

11 R. Oui.

12 Q. **[63]** Mais, de façon plus formelle, disons.

13 R. Au fond, bien, dans l'exercice ici, on a souligné
14 la difficulté à cause qu'il n'y a pas de route,
15 mais juste pour rappeler, au fond, on n'a pas...
16 T'sais, même en considérant un coût de projet nul,
17 ce qu'on s'aperçoit, c'est que l'économie au niveau
18 de l'énergie avec le carburant, c'est pas rentable.
19 Ça fait que, oui, effectivement s'il y a des
20 facilités, ça pourrait être intéressant. Mais même
21 en considérant un coût de projet nul, ces options-
22 là ne sont pas rentables ou comparables à la
23 solution recommandée.

24 (11 h 20)

25 Q. **[64]** Une dernière question par rapport à l'absence

1 de route et à l'échéancier, qui est quand même
2 aléatoire, mais supposons que la route ne soit pas
3 complétée jusqu'avant... je crois que vous avez
4 évoqué deux mille vingt-trois (2023), deux mille
5 vingt-quatre (2024), là, qui sont les scénarios
6 hypothétiques, là, envisagés, bon, supposons, deux
7 mille vingt-cinq (2025). Ma question est la
8 suivante : est-ce que vous avez envisagé la
9 possibilité d'utiliser, lorsque et en prévision du
10 fait que la centrale actuelle puisse ne pas être
11 utilisable à compter de deux mille dix-neuf (2019),
12 mais, comme vous avez dit ce matin, vous n'avez pas
13 de date exacte, ça va de soi, mais ça serait autour
14 de, vous vous préparez en conséquence. Mais avez-
15 vous envisagé la possibilité d'utiliser des
16 génératrices mobiles sur conteneur, soit en
17 location, soit en achat, comme ça se fait pour
18 d'autres chantiers? Est-ce que c'est quelque chose
19 qui est envisageable pour quelques années, le cas
20 échéant? Et je vais compléter ma question pour que
21 vous puissiez y répondre de façon complète. Si le
22 réseau tombait demain matin à La Romaine, quel est
23 votre plan de contingence, est-ce que ça serait ce
24 genre de solution là que vous envisageriez ou est-
25 ce que... comment vous voyez les choses à ce

1 niveau-là.
2 R. Des génératrices mobiles, là, ça... disons, ça peut
3 répondre à un besoin ponctuel pour faire des
4 travaux planifiés ou une urgence, mais c'est à
5 utilisation occasionnelle et temporaire. Une
6 centrale, comme dans les centrales des réseaux
7 autonomes, ce que je vous parlais au niveau du
8 critère de fiabilité, c'est une usine, t'sais, au
9 fond, on a un fonctionnement puis on doit s'assurer
10 de pouvoir l'exploiter, la maintenir puis de
11 répondre à des correctifs. C'est-à-dire, après un
12 certain nombre de fonctionnements, on doit
13 intervenir sur nos groupes pour faire des travaux.
14 Donc, quand on a des génératrices mobiles, on ne
15 peut intervenir... on ne peut faire ces travaux-là
16 dans ces enceintes-là. Tu sais, il faut que les
17 remorques soient amenées dans un atelier spécialisé
18 où on peut déshabiller puis réparer.

19 Donc, une option de groupes mobiles ne
20 répond pas à nos critères de fiabilité pour
21 garantir une alimentation fiable et continue avec
22 les demandes.

23 Q. **[65]** Et, ça, que ce soit, là, des génératrices en
24 service d'urgence ou en service continu, là, peu
25 importe?

- 1 R. Parce qu'on parle de problématique de désuétude, ce
2 n'est pas... c'est global au niveau de la centrale.
3 On a des problématiques au niveau de nos produits
4 pétroliers, des salles à carburant, salles de
5 commandes. T'sais, au fond, ce n'est pas juste un
6 équipement qui est en problématique, c'est un état
7 général de la centrale. Donc, il faut penser à une
8 solution complète et non pas à une solution
9 temporaire qui ne nous permettrait pas d'exploiter
10 puis d'assurer une fiabilité d'alimentation.
- 11 Q. **[66]** Et donc, vous n'avez pas examiné non plus en
12 termes de coût, le cas échéant, si c'était pour une
13 période plus courte, un an, deux ans, on est
14 toujours dans le domaine des hypothèses, là, on
15 s'entend?
- 16 R. Non, mais déjà...
- 17 Q. **[67]** Là, j'ai évoqué l'hypothèse deux mille vingt-
18 cinq (2025) mais, bon, on ne sait pas, si la
19 centrale dure plus longtemps puis que la route se
20 termine en deux mille vingt (2020), il y a peut-
21 être... ou deux mille vingt et un (2021), disons,
22 il y a peut-être un espace d'opportunité d'un an
23 seulement. Est-ce que ces considérations-là sont
24 envisageables ou pas du tout?
- 25 R. Un an, c'est trop long, ce n'est pas envisageable.

1 On a fait le déploiement de génératrices mobiles,
2 dont dans certains villages, lorsqu'on a des
3 dépassements du critère de puissance garantie, au
4 fond, c'est au niveau d'un excédent de la pointe.
5 Parce qu'on a certains moments dans l'année où on
6 excède le critère de puissance garantie. Puis les
7 génératrices sont là en « stand by », non
8 utilisées, elles sont juste là au cas où qu'on en a
9 besoin. Mais là, dans le cas de la centrale,
10 t'sais, au fond, on ne peut pas substituer la
11 centrale au complet avec ce moyen-là. T'sais, on ne
12 peut pas penser à faire fonctionner des
13 génératrices d'urgence, d'appoint, en mode
14 permanent. C'est sûr.

15 Q. **[68]** Parfait.

16 R. Ça, c'est par rapport à nos critères de... t'sais,
17 que je vous ai parlé, au fond, de fiabilité,
18 conception et tout, ça c'est la base.

19 Q. **[69]** Parfait. Merci. Juste une question de
20 précision. Vous avez fait référence ce matin, à une
21 couple de reprises, au fait que s'il y avait un
22 projet hydroélectrique, et c'était en réponse à mon
23 confrère, maître Neuman, je crois, là, ça prend
24 quand même un noyau dur. Un noyau dur, c'est en
25 fonction de la capacité ou de la puissance, là, de

1 quatre mégawatts (4 MW), là, environ.

2 Est-ce que c'est nécessaire d'avoir une
3 centrale à quatre mégawatts (4 MW) comme complément
4 à un projet hydroélectrique? En présumant de la
5 plus faible hydraulicité prévisible, là, est-ce que
6 c'est quatre mégawatts (4 MW) que ça prend comme
7 noyau dur dans une hypothèse comme celle-là? Je
8 veux juste une précision pour bien comprendre.

9 R. Bien, au fond, ça dépend toujours des concepts.
10 Mais quand on arrive avec un scénario où... la
11 faible hydraulicité, ça c'est en période d'hiver,
12 là, avec le frasil et tout, donc... puis c'est là
13 qu'on a notre puissance... notre demande en
14 puissance, pointe. Ça fait que les problématiques
15 qu'on va avoir, c'est justement, c'est qu'on n'ait
16 pas de puissance disponible avec une centrale
17 hydraulique, alors que c'est là qu'on a besoin.

18 Ça fait que, pour répondre à la question,
19 oui, on a besoin d'une centrale qui puisse assurer
20 la totalité de la puissance de la communauté.

21 Q. [70] Parfait. Merci. Maintenant, j'en viens à la
22 dernière page de votre présentation de ce matin.
23 Vous faites référence aux discussions et là, on est
24 dans le domaine de la centrale hydraulique, mais ça
25 peut-être pour d'autres projets communautaires, le

1 cas échéant. Vous faites référence au fait que pour
2 le projet sur la rivière Olomane, ça a été analysé
3 et discuté avec la communauté d'Unamenshipu, mais
4 là, vous dites sans que celui-ci ne dépasse le
5 cadre des hypothèses. Je sais qu'il y a une couple
6 de questions qui vous ont été posées ce matin, mais
7 est-ce que vous pourriez être un petit peu plus
8 précis. Qu'est-ce qu'on doit entendre, c'est juste
9 au niveau des hypothèses, mais des hypothèses, ça
10 se discute, on peut avoir un plan de revenir là-
11 dessus. Pouvez-vous nous indiquer le simple fait
12 que c'est une hypothèse en soi signifie quoi.
13 Quelle valeur, on donne à ça en termes d'analyse
14 qualitative de ce que vous dites. Encore une fois,
15 ce n'est pas péjoratif, on veut comprendre ce qu'on
16 doit comprendre de ça. C'est quoi l'impact de
17 simplement dire : ça ne dépasse pas le cadre des
18 hypothèses. Est-ce que c'est parce qu'il n'y a pas
19 de volonté d'y aller plus loin. On aimerait
20 comprendre ce que vous signifiez.

21 R. Dans le passé, il y a un projet qui avait été
22 présenté ou échangé avec la communauté, il y a eu
23 des échanges par rapport à différentes variantes de
24 ce projet. Toutefois, ça été, ce projet-là n'a pas
25 été plus loin, ça a été refusé. Il n'y a pas eu

1 d'accord, bon...

2 Q. **[71]** Ça a été refusé par la communauté?

3 R. Oui. Oui.

4 Mme STÉPHANIE CARON :

5 R. En fait, l'information relative à ce projet, on la
6 retrouve à la page 33 du document que vous nous
7 avez remis, il y a quelques instants, la fameuse
8 annexe 1 du dossier R-3688-2009.

9 Q. **[72]** Oui, c'était la pièce B-1, HQD-1, document 1,
10 annexe 1, en liasse.

11 R. Alors, ce qu'on y lit, c'est que le projet avait
12 été abandonné en mil neuf quatre-vingt-dix-huit
13 (1998) suite à une résolution du conseil de bande
14 d'Unamenshipu refusant le projet d'Hydro-Québec.

15 Q. **[73]** Oui. Et donc, lorsqu'on prend, sans que celui-
16 ci dépasse le cadre des hypothèses dans le présent
17 dossier, on réfère à ce qui s'est passé en quatre-
18 vingt-dix-huit ('98)?

19 R. Non, on réfère à l'autre projet, celui qui a été
20 initié par la communauté.

21 Q. **[74]** Et qu'est-ce qu'on doit comprendre de cet
22 autre projet, il n'y a pas de discussions
23 possibles, quelle est la raison pour laquelle ça ne
24 demeure qu'au niveau des hypothèses.

25 M. PATRICK LABBÉ :

- 1 R. Au fond, on n'a pas de scénario concret avec des
2 coûts et faisabilité, ce qu'on nous, on regarde
3 sous le point de vue technique, c'est en termes de
4 projet, de concept, là, avec l'hydraulicité, c'est
5 qu'on aurait besoin, on l'a comparé tantôt à
6 d'autres énergies renouvelables, c'est-à-dire qu'on
7 aurait besoin de la jumeler à une source
8 d'alimentation fiable qui puisse garantir la
9 puissance, puis dans ce contexte-là, on se trouve
10 avec un écart important par rapport à la solution
11 recommandée.
- 12 Q. [75] Sur ce sujet-là et tout à l'heure, j'indique
13 tout de suite les références que j'avais données
14 concernant le prolongement de la route 138 de
15 Kegaska à La Romaine, n'étaient pas les bonnes,
16 c'était celles auxquelles je veux vous référer pour
17 les communautés impliquées, dont je vais corriger
18 immédiatement les références à la preuve dans le
19 présent dossier était la pièce B-4, page 7 et B-9,
20 page 8 et non pas à la pièce B-4, pages 11, 17 et
21 21. Alors, effectivement, maintenant concernant le
22 sujet qu'on vient d'aborder aux pages 11, 17 et 21,
23 vous faites référence et je vais aller au texte
24 pour être un petit peu plus précis, c'est à la page
25 11 de la pièce B-4, vous indiquez que la solution

1 que vous demandez à la Régie d'approuver ou
2 d'autoriser plutôt, je vous cite :

3 [...] a déjà été présenté aux diverses
4 communautés impliquées au printemps
5 deux mille dix-sept (2017), les gens
6 du milieu sont ouverts au raccordement
7 du village au réseau intégré d'Hydro-
8 Québec et au démantèlement de la
9 centrale thermique actuelle. D'autres
10 rencontres sont prévues au cours des
11 prochains mois.

12 Ça c'était écrit en date du trente et un (31)
13 juillet dernier,

14 Pour présenter, entre autres, le tracé
15 de la future ligne et l'emplacement
16 des futurs sous-postes. Elles
17 permettront également d'amorcer les
18 négociations touchant la réalisation
19 d'une partie des travaux par les
20 communautés locales, la maximisation
21 des retombées économiques locales.

22 Et à la page 17, au chapitre, à la section -
23 Acceptabilité du tracé, vous indiquez et je cite :

24 Les modifications au tracé prévu
25 peuvent survenir à fins de permettre

1 l'acceptabilité du projet par les
2 diverses communautés.

3 Et enfin, à la page 21, vous indiquez parmi les
4 autorisations exigées en vertu d'autres lois et je
5 cite :

6 Un permis d'occupation du territoire
7 pour le déboisement et de la
8 construction de la ligne impliquant
9 des négociations avec les communautés
10 autochtones sera requis.

11 (11 h 30)

12 La question est la suivante. Pouvez-vous nous faire
13 état de façon un peu plus précise, d'abord de
14 quelles communautés au pluriel vous parlez, parce
15 qu'à date on parle de Unamenshipu, est-ce qu'il y a
16 d'autres communautés qui sont consultées en marge
17 de ce projet-là, dans un premier temps?

18 M. IAN GENEST :

19 R. Oui, on a rencontré... bien Unamenshipu on les a
20 déjà rencontrés, c'est eux qui sont on dirait le
21 plus touchés par ça parce que c'est l'alimentation
22 de leur village. On a rencontré Nutashkuan, qui est
23 tout près du village de Natashquan parce
24 qu'effectivement bien on passe devant chez eux pour
25 s'en aller là-bas, puis ils ont des territoires

1 revendiqués, donc on a eu des discussions avec eux.
2 On a rencontré aussi les municipalités de la Basse-
3 Côte-Nord, la mairesse là-bas, je me suis rendu sur
4 place à Chevery rencontrer les municipalités, dont
5 Kegaska qui est touchée par ça. D'ailleurs dans la
6 présentation il y a un petit coin que je ne vous
7 avais pas mentionné, mais qui est dans la preuve,
8 c'est qu'on dit qu'on va faire un petit sous-poste
9 à Kegaska parce qu'ils ont une qualité de service
10 avec la ligne qui passe... en ce moment la ligne
11 monophasée, on va dire ordinaire, et avec le
12 bouclage on va améliorer grandement leur qualité de
13 service. Donc eux c'était un des soucis qu'il y
14 avait là-dedans, donc cette communauté-là on les a
15 rencontrés, on a pris ça en compte et dans notre
16 solution qu'on présente on fait un petit sous-poste
17 pour boucler leur village pour répondre à leurs
18 besoins.

19 Et en passant, les discussions qu'on a eues
20 avec les gens des communautés c'est que les gens de
21 Chevery, Harrington Harbour plus loin sont
22 alimentés par une ligne de distribution vingt-cinq
23 (25 kV) et ils trouvent qu'ils ont des
24 interruptions et qu'on a de la misère à entretenir
25 ça, puis ils ont demandé : « Pourquoi vous ne

1 construisez pas une ligne en portiques de
2 transport? Il me semble que ce serait beaucoup
3 mieux. » Ça fait qu'eux, quand on leur a présenté
4 l'idée de faire des portiques de transport dans la
5 zone qui est inaccessible en ce moment, ils ont
6 trouvé que c'était une très bonne idée parce qu'ils
7 nous le suggéraient eux-mêmes pour leur
8 alimentation à eux, qui est un tout autre dossier.
9 Q. [76] Parfait. Évidemment, ma question ne porte pas
10 sur les alternatives, là, et je suis conscient que
11 ce n'est pas l'objet annoncé de l'audience. Je suis
12 vraiment au niveau macro sur cette question-là. Si
13 besoin est, qu'on vous pose une DDR parce que vous
14 n'êtes pas préparé, là. Ne vous gênez pas, on veut
15 juste avoir une idée de ce que... d'où vous êtes
16 rendu et peut-être qu'on aura des demandes de
17 précision plus... plus précises effectivement
18 éventuellement.

19 Ceci étant dit, au niveau des démarches à
20 venir vous avez un projet que vous demandez à la
21 Régie d'autoriser tel que présenté à votre avis. À
22 votre connaissance des communautés que vous avez
23 rencontrées, le statut de l'acceptabilité sociale
24 présumée à ce moment-ci, quel est son niveau de
25 fiabilité? Je m'explique. Dans quelle mesure les

1 remarques auxquelles j'ai référé dans votre preuve
2 font en sorte que les discussions pourraient faire
3 en sorte que le projet puisse être modifié d'une
4 façon quand même substantielle, avec un impact sur
5 les coûts par rapport à des alternatives qui
6 deviendraient peut-être plus pertinentes à ce
7 moment-là? Est-ce que... est-ce que vous avez des
8 commentaires à faire là-dessus à ce stade-ci, là,
9 et ce que vous pouvez dire?

10 R. Un des points que les communautés nous ont
11 remarqué, c'est qu'elles veulent faire partie de la
12 solution, donc elles veulent participer activement
13 au projet, donc elles veulent avoir certains... les
14 contrats qu'ils peuvent réaliser là-bas, c'est un
15 milieu où est-ce que le développement économique
16 est peut-être moins fort qu'en réseau urbain, donc
17 lorsqu'on arrive dans ces coins-là les gens veulent
18 faire partie prenante du dossier, puis c'est une
19 bonne manière de faire les choses aussi. Alors il y
20 a déjà des démarches dans les choses où est-ce que
21 les gens là-bas sont... sont déjà capables, donc
22 l'hébergement, le déboisement, ces choses-là.

23 Donc la prochaine tournée qu'on va faire
24 c'est pour regarder aussi avec eux ces genres de
25 choses-là qu'on peut faire, des contrats.

1 Évidemment, toujours à des coûts qui sont
2 raisonnables et dans nos normes là-dedans. Puis
3 aussi, bien le tronçon de soixante-quinze
4 kilomètres (75 km) c'est quand même assez bien
5 arrêté. Par contre, dans le village lorsqu'on va
6 descendre une deuxième ligne, là il faut parler
7 avec les gens là-bas en disant : si on la descend
8 là, pour vous est-ce que c'est correct? Est-ce que
9 vous voulez qu'on passe à gauche? À droite? En
10 arrière de la maison, en avant? Ce genre de
11 discussion-là, on va voir avec eux. On n'est pas à
12 ce niveau de détail-là. On sait qu'on descend une
13 ligne, on va l'avoir plus tard pour la ligne de
14 distribution dessus. Donc c'est ce genre de
15 discussion-là qu'on s'en vient dans les prochaines
16 semaines, les prochains mois.

17 Q. [77] Je comprends de votre réponse que pour le
18 tronçon 2 c'est pas mal...

19 R. Le tronçon 2...

20 Q. [78] ... c'est pas mal arrêté, je pense que c'est
21 votre expression, je ne suis pas certain, là.

22 R. Le...

23 Q. [79] Ou agréé, je...

24 R. Oui, bien on a une bonne idée dessus et il reste à
25 parler aussi avec les communautés où est-ce qu'on

1 va placer exactement les sous-postes, pour être sûr
2 que ça répond à leurs besoins là-dedans. Il y a
3 déjà aussi des discussions concernant les fouilles
4 archéologiques, parce qu'il y a des sites là-bas.
5 Donc c'est en collaboration avec les communautés,
6 donc on travaille étroitement avec eux pour être
7 sûr de... essayer le plus possible de répondre à
8 leurs aspirations.

9 Q. **[80]** Parfait. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Juste...

12 Me PIERRE FORTIN :

13 Je n'ai pas d'autres questions, Madame la
14 Présidente. Pardon.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, non.

17 Me PIERRE FORTIN :

18 Je n'ai pas d'autres questions, Madame la
19 Présidente.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci beaucoup.

22 Me PIERRE FORTIN :

23 Merci aux témoins.

24 (11 h 35)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [81] Juste une question de suivi. Ça fait que ce
3 qu'on peut comprendre de votre témoignage, c'est
4 que les risques qu'il y ait une déviation du tracé
5 2 surtout là, parce que le raccordement par rapport
6 à rester en réseau autonome, hein, il y a moins de
7 problématiques ou peut-être de réclamations qui
8 pourraient être faites. Et on comprend que les
9 risques que le tronçon 2 soit modifié suite à des
10 discussions avec les communautés autochtones sont
11 faibles.

12 M. IAN GENEST :

13 R. Étant donné que c'est encore des plans
14 d'ingénierie, il y a toujours possibilité de bouger
15 des choses. S'il y avait des découvertes
16 archéologiques particulières et importantes, c'est
17 sûr que... On s'entend que c'est une ligne, mais
18 c'est des pylônes aux deux cents (200) mètres, donc
19 s'il y a quelque chose... Je sais qu'il y a un
20 endroit qu'on nous parle qu'on va installer peut-
21 être un pylône près d'un point de vue d'une rivière
22 et ils aimeraient ça qu'on ne vienne pas cacher la
23 vue. À ce moment-là, c'est des genres de choses
24 qu'on regarde avec eux, donc on a une bonne idée.

25 Nous, on fait ça de la manière la plus

1 économiquement rentable, donc le plus court tracé,
2 les endroits qui sont les plus sûrs pour installer
3 nos pylônes. Maintenant, s'il y a des besoins puis
4 on a à déplacer un petit peu, on est encore dans
5 ces discussions-là avec eux.

6 Q. **[82]** Je comprends. La préoccupation était plus des
7 modifications qui pourraient amener des coûts
8 substantiels si on devait déplacer la ligne suite à
9 des réclamations quelconques.

10 R. Oui. Là-dessus, en ce moment, comme je vous disais
11 précédemment, le tracé qui est choisi un peu comme
12 le futur tracé de la route, c'est comme l'endroit
13 qui ressemble aussi à la route blanche. C'est que
14 tout le monde passe à la même place parce
15 qu'ailleurs il y a des obstacles qui sont presque
16 insurmontables. Alors, on est pas mal tous d'accord
17 pour passer dans les mêmes endroits.

18 Q. **[83]** Je vous remercie. J'aimerais revenir sur
19 certains points, notamment l'usage des génératrices
20 mobiles. Demain matin, la centrale... Parce que, je
21 vous mets dans le contexte, évidemment. En deux
22 mille neuf (2009), Hydro-Québec nous avait déjà dit
23 « la centrale est sur le bord d'arrêter ou, enfin,
24 elle est en fin de vie utile, on ne sait pas
25 comment de temps on va pouvoir l'utiliser. »

- 1 Nous sommes huit ans plus tard. Évidemment,
2 c'est sûr que la centrale n'a pas rajeuni. Mais,
3 l'urgence des fois, hein, il y a des urgences, il y
4 a des fausses urgences, on ne sait pas. Mais, si
5 elle devait malheureusement s'éteindre et rendre
6 l'âme demain matin, vous faites quoi?
- 7 Mme STÉPHANIE CARON :
- 8 R. Excusez-moi, juste avant de... peut-être je vais
9 laisser mes collègues répondre à cette question-là.
- 10 Q. **[84]** Hum, hum.
- 11 R. Mais, juste pour préciser l'état de la centrale en
12 deux mille neuf (2009) versus l'état maintenant. En
13 deux mille neuf (2009), il était quand même
14 envisagé de l'utiliser en réserve froide.
- 15 Q. **[85]** Hum, hum.
- 16 R. Donc, son état s'est quand même dégradé depuis
17 lors.
- 18 Q. **[86]** Je comprends ça.
- 19 R. Donc là, ce n'est plus une possibilité.
- 20 Q. **[87]** Ça, ce bout-là, je comprends, mais c'est la
21 mort annoncée de la centrale semble aléatoire.
22 Alors, c'est pour ça.
- 23 R. Bien, en fait, ce que j'essaie de vous dire,
24 c'était qu'à l'époque on n'annonçait pas sa mort,
25 mais on annonçait sa retraite.

1 Q. [88] C'est bon. Donc, pour reprendre la question,
2 si demain matin la centrale devait malheureusement
3 rendre l'âme, vous faites quoi?

4 M. PATRICK LABBÉ :

5 R. Bon. Bien, c'est sûr qu'on travaille très fort pour
6 pas que ça arrive. Donc, on s'assure, au fond, ce
7 qu'on s'aperçoit, c'est qu'on doit gérer avec des
8 problématiques, une dégradation de certains
9 équipements. On a des conformités légales à
10 respecter comme, par exemple, la Régie du bâtiment
11 du Québec au niveau de l'exploitation du parc
12 pétrolier.

13 Bon. Ça fait qu'il y a des choses comme ça
14 qui ne sont pas nécessairement liées avec la
15 sécurité d'alimentation, mais qu'on se doit quand
16 même, pour la sécurité de nos travailleurs ou des
17 choses comme ça, on doit intervenir. Ça fait qu'on
18 a des problématiques à gérer à ce niveau-là.

19 On a aussi des problématiques plus disons
20 globales ou structurales qui font en sorte qu'on ne
21 peut pas penser à réfectionner, qu'il faut faire
22 une nouvelle construction.

23 Maintenant, on met tous les moyens en place
24 pour éviter de se retrouver dans une situation où
25 la centrale s'éteint. Ce qu'on fait, c'est qu'on

1 intervient au minimum, mais lorsque requis, pour
2 assurer de maintenir la centrale jusqu'à la période
3 du raccordement.

4 Q. **[89]** Je comprends ça, mais elle meurt, c'est
5 l'hypothèse de base. Vous faites quoi?

6 R. Bien, là c'est sûr qu'on essaie de pouvoir
7 raccorder. Si elle meurt demain matin, il existe
8 justement comme on en parlait tantôt, de
9 génératrices d'urgence pour répondre à un besoin
10 très court terme. Mais, t'sais, il y a déjà eu des
11 incendies supposons dans un groupe ou des choses
12 comme ça. Ça fait qu'on utilise des moyens
13 temporaires pour disons isoler ou réalimenter la
14 charge lors des problématiques. Puis on se
15 concentre en mode urgence pour réparer les systèmes
16 ou les équipements qui sont déficients ou qui ont
17 eu un feu et endommagé puis on réfectionne. T'sais,
18 il faut remettre en état les parties qui ne
19 fonctionnent pas là, t'sais.

20 Q. **[90]** Parfait.

21 R. Donc, c'est plus probable de penser à une perte
22 totale dans un moment donné. Normalement, c'est une
23 dégradation de certains systèmes ou des
24 équipements.

25 Puis, oui, ça peut aller jusqu'à un « shot

1 down » complet de la centrale sur une période assez
2 longue. Là on intervient avec des moyens de
3 mitigations tels que génératrices mobiles et
4 autres, mais on n'a pas le choix de réparer à ce
5 moment-là.

6 (11 h 45)

7 Q. [91] Alors, c'est juste parce qu'on cherchait à
8 évaluer le coût, à ce moment-là, par mégawatt pour
9 ces génératrices mobiles là. Parce que là, si on
10 prend l'hypothèse, demain matin il y a une
11 fermeture complète de la centrale puis, évidemment,
12 je vous signe l'autorisation demain matin pour
13 aller construire le raccordement, vous n'êtes pas
14 prêts avant deux mille dix-neuf (2019) ou du moins
15 c'est ce que je comprends, vous avez quand même une
16 année et demie à deux années solides à alimenter un
17 village pendant ce temps-là. Vous utilisez les
18 génératrices mobiles en service continu, comme ils
19 font dans les mines, en fait? C'est ça, c'est cette
20 possibilité-là qu'on voulait voir. Et comment ça
21 revient, ça, en dollars du mégawatt?

22 M. PATRICK LABBÉ :

23 R. Au fond, les critères que j'expliquais tantôt, en
24 termes de fiabilité d'alimentation puis de demande,
25 il faut faire la maintenance de nos équipements,

1 l'entretien. Donc, ce que j'expliquais tantôt, en
2 termes de génératrices mobiles, c'est bon pour un
3 usage ponctuel pour répondre à une urgence.

4 Donc, si on a incendie dans nos panneaux de
5 contrôle, dans nos automates, ou on a défaillance
6 d'un groupe, feu dans un groupe, parce que c'est
7 déjà arrivé où on a eu un feu dans un groupe, bris,
8 défaillance, bon, c'est des problématiques, c'est
9 sûr, qui sont liées avec la vétusté et autres. Mais
10 ce qu'on ferait, à ce moment-là, c'est... on
11 intervient, oui, avec une génératrice mobile, mais
12 pour la période où on est en situation de crise, de
13 gestion de crise, mais pas pour une alimentation
14 continue sur plusieurs années.

15 Parce que ce groupe-là, qui est mobile
16 extérieur, ne respecte pas les émissions de bruits,
17 les émissions atmosphériques. Elle ne permet pas
18 d'être entretenue. Les risques aussi pour
19 l'approvisionnement en carburant, de déversements
20 et autres. Au fond, ce n'est pas des solutions qui
21 peuvent être envisagées pour des périodes
22 continues.

23 Donc, on peut l'utiliser à court terme pour
24 rétablir une situation, intervenir, s'assurer de
25 respecter l'alimentation de nos clients. Puis, en

1 parallèle, ce qu'on fait, c'est on vient intervenir
2 sur les problématiques. S'il y a un feu dans un
3 panneau de contrôle, bien, on refait le panneau.
4 S'il y a un groupe qui est défait, on va en
5 acquérir un nouveau puis on va le remplacer. Tu
6 sais, c'est comme ça qu'on va gérer les urgences,
7 là.

8 Q. [92] D'accord. Je vous remercie. Rénovation,
9 réfection. Dans les solutions alternatives, dans
10 votre preuve vous parlez toujours d'une nouvelle
11 construction de la centrale thermique sur un site
12 différent puis il y a le démantèlement, là, de la
13 vieille. Ce que je comprends de la preuve, puis
14 c'est ça que j'aimerais que vous me précisiez,
15 peut-être, il y a des éléments, par contre, de la
16 centrale actuelle qui sont... qui ont été refaits
17 récemment. Je pense, notamment, aux réservoirs
18 peut-être, là, qui sont quand même plus récents. Ce
19 n'est pas une possibilité de faire la réfection sur
20 les lieux... est-ce que c'est technique
21 l'impossibilité de refaire la centrale ou une
22 réfection plus en... comment dirais-je? En
23 profondeur de la centrale actuelle ou il faut
24 absolument changer de site?

25 R. Bien, au fond, le choix de site va, bien sûr,

1 prendre en considération tous les éléments, tels
2 que si on peut récupérer bassins, réservoirs et
3 autres. Donc, il faut faire un choix de site à
4 proximité pour récupérer le maximum. Et c'est
5 important la notion de maintenir la centrale
6 existante en opération pendant qu'on construit la
7 nouvelle. Tu sais, pour assurer l'alimentation
8 fiable à l'ensemble de nos abonnés pendant les
9 travaux. Donc, tu sais, c'est à définir en fonction
10 de tous ces éléments pour assurer de, justement,
11 pouvoir conserver les éléments qui ont une valeur.

12 Q. **[93]** O.K. Ça fait que je comprends, là, que la
13 réfection n'est pas possible, dans le sens où il
14 faut quand même assurer l'alimentation en premier
15 avec la vieille puis...

16 R. Exact.

17 Q. **[94]** ... bâtir à côté. Mais on pourrait peut-être
18 utiliser des éléments encore potables, s'ils ont
19 été refaits dans les quatre dernières années...

20 R. Bien, on parle spécifiquement des réservoirs, là.

21 Q. **[95]** Oui, exactement.

22 R. Exactement. Oui.

23 Q. **[96]** O.K. Je vous remercie. J'aimerais revenir sur
24 la ligne de questions de maître Neuman sur la
25 réduction ou les programmes d'efficacité

1 énergétique. Vous nous avez parlé tantôt, bon, de
2 remplacement d'enveloppes thermiques des maisons.
3 Mais ce qu'on comprend c'est que la puissance qui
4 est demandée c'est, effectivement, parce qu'il y a
5 du chauffage électrique, avec la plinthe
6 principalement. C'est ma compréhension, si ce n'est
7 pas le cas corrigez-moi. S'il y avait des
8 programmes qu'Hydro-Québec devait offrir pour
9 changer le type de chauffage, par exemple, pour une
10 autre source d'énergie, est-ce que c'est quelque
11 chose que vous avez considéré?

12 R. Au fond... bien, en tout cas, je m'essaie avec une
13 réponse. En réalité, les abonnés à La Romaine... au
14 fond, on a une tarification différente pour le
15 Nunavik mais ceux à La Romaine ont... puis, à ma
16 connaissance, ont la même tarification que tout
17 autre client au sud. Donc... disons, je comprends
18 la question, disons, de changer leur mode de
19 chauffage, disons de les convertir au mazout ou
20 autre chose pour essayer de diminuer la pointe.
21 Bien, disons, ça risque d'être un gros défi, là.
22 Parce que, actuellement, la tarification est autre,
23 elle n'a pas été faite en fonction de ça.

24 Toutefoix, on a des programmes d'efficacité
25 énergétique et autres, là, qui... mais je ne suis

1 pas l'expert non plus pour répondre à ce genre de
2 question sur les programmes d'efficacité
3 énergétique mais...

4 Q. [97] Je comprends que ce n'est pas une option qui
5 est envisagée?

6 R. Non.

7 Mme STÉPHANIE CARON :

8 R. En fait, pardon, excusez-moi. Je voulais peut-être
9 rappeler l'objectif général du programme, qui était
10 de fournir au Village de La Romaine une
11 alimentation propre, fiable et à moindre coût.
12 Donc, toute notre réflexion et nos solutions
13 étaient axées dans cette direction-là.

14 Q. [98] Je le comprends, je vous remercie. Ce n'était
15 pas nécessairement d'aller vers le mazout comme
16 méthode de chauffage, c'était... il y a d'autres
17 types de chauffage. C'est juste on voulait voir si
18 la plinthe électrique elle-même, en résistance
19 électrique, là, ce n'est peut-être pas
20 nécessairement... enfin, c'est peut-être demandant,
21 là, sur un système. Alors, c'est pour ça qu'on se
22 demandait si vous aviez considéré baisser la
23 demande en pointe, là, avec le chauffage mais... on
24 voulait juste voir si vous y aviez pensé ou pas
25 dans les options possibles.

1 (11 h 50)

2 R. Peut-être de façon générale, là on a parlé de
3 toutes sortes d'alternatives, des combinaisons,
4 puis... ou des solutions uniques qui... qu'on
5 écarte dans le cas particulier de La Romaine, parce
6 que dans ce cas-là on a quand même le grand
7 avantage d'être à proximité du réseau principal,
8 puis de permettre un raccordement à des coûts qui
9 sont quand même très éloignés, à la baisse, par
10 rapport aux autres solutions alternatives, mais...
11 ou aux autres options d'alimentation. Mais il n'est
12 pas dit que des options comme celles que vous
13 soulevez ne pourraient pas être envisagées dans des
14 cas où un raccordement au réseau principal ne peut
15 pas être envisagé.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [99] Je vous remercie. Une dernière ligne de
18 questions, puis... c'est parce que vous êtes là
19 puis je me permets de le faire parce que je ne suis
20 pas très technique, alors je vais profiter de votre
21 savoir. Je reviens sur le cas de la centrale
22 hydraulique. Je comprends qu'en hiver, elle a une
23 faible hydraulicité puis elle n'est pas capable de
24 permettre ou enfin, il y aurait un risque qu'elle
25 ne puisse pas combler les besoins de toute la

1 puissance, là, le quatre (4 MW)... le quatre
2 mégawatts (4 MW) ou le trois point cinq (3,5 MW),
3 enfin. Mais elle serait quand même capable de
4 fournir une partie de la puissance. On se comp...
5 je ne sais pas juste à quelle hauteur, je me
6 demande... est-ce que c'est zéro à ce moment-là
7 quand c'est faible hydraulité? Ou on parle de
8 point cinq mégawatt (0,5 MW), un mégawatt (1 MW)?
9 Et en conséquence, est-ce que la centrale thermique
10 a besoin d'être à quatre mégawatts (4 MW)?

11 M. IAN GENEST :

12 R. O.K. C'est une bonne question. Ce qu'on fait avec
13 nos... j'appellerais ça un producteur privé qui...
14 avec une centrale qui produit dessus. Si je... moi,
15 je dois garantir que tout le monde a du courant,
16 même si j'ai une panne de plus de huit heures (8 h)
17 et que j'ai une reprise en charge dessus, je dois
18 prendre le pire scénario de ma centrale et
19 m'assurer d'avoir un noyau dur qui répond. Donc ce
20 serait hasardeux de construire une plus petite
21 centrale, mettons au diesel en disant : ah, ça va
22 sûrement passer. Puis si j'arrive cet hiver-là et
23 la rivière est complètement gelée et je n'ai pas la
24 production et je ne suis pas capable d'alimenter
25 mon village, je ne réponds pas à ma mission

1 première. Donc je suis obligé de concevoir dans le
2 pire scénario pour la centrale hydraulique.

3 Q. **[100]** Je vous remercie. Ça va être l'ensemble de
4 mes questions. Alors à moins que vous vouliez juste
5 rajouter... si vous aviez quelques questions peut-
6 être?

7 Me SIMON TURMEL :

8 Oui, oui, j'en aurai. Peut-être me laisser quelques
9 secondes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Pas de problème.

12 Me SIMON TURMEL :

13 On va prendre cinq minutes, si vous le permettez.

14 Oui, oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Avant que vous preniez votre cinq minutes.

17 Me SIMON TURMEL :

18 Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je m'excuse, j'ai oublié une question.

21 Me SIMON TURMEL :

22 Ah, oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Une mini question, désolée.

25 Q. **[101]** C'est juste parce que tantôt on avait parlé

1 de la biomasse et des coûts du combustible, là,
2 pour la biomasse puis on a repassé dans d'autres
3 types de questions. Est-ce que vous pourriez nous
4 fournir mon papier que j'aime bien sur les coûts de
5 la biomasse? C'est pas que je ne vous crois pas,
6 mais j'aime bien l'avoir dans le dossier. Alors
7 vous pouvez nous le fournir en engagement à ce
8 moment-là, juste pour nous donner...

9 Me SIMON TURMEL :

10 Ce sera un engagement numéro 1, comment... comment
11 on le...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 1, oui, engagement numéro 1.

14 Me SIMON TURMEL :

15 Comment on le libelle?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Ce serait combustible... coût des combustibles pour
18 la biomasse pour le projet.

19

20 E-1 (HQD) : Fournir le coût des combustibles pour
21 la biomasse pour le projet (demandé
22 par la Régie)

23

24 Me SIMON TURMEL :

25 Très bien. Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je vous remercie. Je m'excuse, j'avais oublié.

3 Voilà. Alors cinq minutes. On revient à midi.

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5 REPRISE DE L'AUDIENCE

6 (12 h 00)

7 RÉINTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL :

8 Oui. Alors, j'aurais quelques courtes questions
9 pour les témoins, pour revenir justement sur
10 certains sujets dont on vient de traiter, notamment
11 la question des génératrices mobiles d'urgence.

12 Q. **[102]** Est-ce qu'à votre connaissance le ministère
13 de l'Environnement permettrait une utilisation que
14 je qualifierais soit de prolongée ou de permanente
15 là des génératrices mobiles d'urgence?

16 M. PATRICK LABBÉ :

17 R. Bien, dans la réglementation, au fond, du
18 Ministère, lorsqu'on veut l'utiliser de manière
19 permanente, bien c'est sujet à l'obtention d'un
20 certificat d'autorisation puis il faut à ce moment-
21 là faire les démonstrations requises sur les
22 émissions atmosphériques et le bruit. Ça fait que
23 dans un cas d'utilisation permanente, on
24 n'obtiendrait pas un certificat d'autorisation.

25 Q. **[103]** Merci. Maintenant, je vais vous ramener,

1 peut-être si on pouvait aller aux pages... c'est
2 ça, aux pages 11 ou... à la page 11 de votre
3 présentation. À la page 11, puis c'est vraiment, ma
4 question, c'est vraiment une question de
5 compréhension pour être sûr qu'on comprenne tous.

6 Dans la deuxième portion, quand vous marquez :
7 - coût de projet et d'intégration
8 de l'énergie : Aucun coût
9 considéré

10 est-ce qu'on doit comprendre justement de cette
11 phrase-là ou de ce point-là dans votre présentation
12 que, dans le cadre de vos hypothèses, dans le fond,
13 tout serait... tout serait gratuit, je parle des
14 éoliennes, des batteries, de la maintenance et tout
15 ça. J'aimerais vous entendre là-dessus?

16 R. Effectivement, je ne voulais pas annoncer que
17 l'énergie, le coût de projet d'intégration serait
18 gratuit. Au fond, ce qu'on dit, c'est qu'il y
19 aurait un coût de projet associé à l'installation
20 de l'énergie renouvelable et pour en faire aussi
21 l'intégration à un réseau autonome.

22 De plus, on souligne les contraintes de
23 logistique liées au contexte à la Romaine.
24 Toutefois, ce qu'on... quand on marquait « aucun
25 coût considéré », c'est qu'on voulait mettre en

1 lumière disons le côté positif en termes
2 d'économies de carburant puis quelle serait la
3 représentation au niveau budgétaire sur l'économie
4 de carburant. Mais, c'est sûr que si on faisait une
5 analyse détaillée exhaustive, on devrait ajouter le
6 coût de projet à cette économie de carburant qui
7 ferait en sorte que l'écart serait encore d'autant
8 plus diminué là, t'sais. On s'éloignerait de beau
9 du soixante-dix millions (70 M\$).

10 Mme STÉPHANIE CARON :

11 R. Si je peux compléter. En d'autres mots là, ce
12 qu'on... de façon plus vulgarisée peut-être, on a
13 cherché à produire un exemple d'un positivisme
14 extrême pour expliquer pourquoi ce type de solution
15 avait été écarté à priori. Donc, c'est pour ça
16 qu'on a... on a fait semblant qu'il serait possible
17 d'envisager un coût de projet nul, ce qui est
18 évidemment impossible. Est-ce que...

19 Q. **[104]** Je vous remercie. Donc, ça complète les
20 questions que j'avais à poser justement aux
21 témoins. Je crois que ça complète cette portion du
22 cheminement du dossier.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui. Je vous remercie beaucoup. Alors,
25 effectivement, c'est pas la fin du dossier, bien au

1 contraire. C'est le début ou c'est... si vous
2 voulez, c'est le lancement de la chose. Alors, ce
3 qu'on va faire, c'est qu'on va évidemment prendre
4 ça en considération et on va émettre le calendrier
5 à ce moment-là procédural, pour voir puis donner
6 des échéanciers de traitement du dossier pour son
7 examen. Alors, c'est la prochaine étape.

8 Maître Turmel, je ne sais pas si dans les
9 cinq (5) minutes vous avez eu... parce que je n'ai
10 pas pris... Il y a l'engagement numéro 1.

11 Me SIMON TURMEL :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 On n'a pas mis de date.

15 Me SIMON TURMEL :

16 On n'a pas mis de délai effectivement, de date.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 De délai. Je ne sais pas combien de temps on peut
19 penser.

20 Me SIMON TURMEL :

21 Peut-être une dizaine de jours. Peut-être une
22 dizaine de jours peut-être, ce serait.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est pas moi qui le sais, c'est vous.

25

1 Me SIMON TURMEL :
2 Une semaine. Une semaine. Une semaine.
3 LA PRÉSIDENTE :
4 Une semaine?
5 Me SIMON TURMEL :
6 Une semaine.
7 LA PRÉSIDENTE :
8 Alors, vous avez votre devoir pour la prochaine
9 semaine. Alors, je vous remercie et puis à ce
10 moment-là on va émettre le calendrier en fonction
11 des informations qu'on a reçues.
12 Me SIMON TURMEL :
13 Je vous remercie.
14 LA PRÉSIDENTE :
15 Je vous remercie.
16
17 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE
18 _____
19

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

Je, soussigné, JEAN LAROSE, sténographe
officiel dûment autorisé à pratiquer avec la
méthode sténotypie, certifiée sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et
contiennent la transcription exacte et fidèle de la
preuve en cette cause, le tout conformément à la
Loi;

Et j'ai signé :

JEAN LAROSE

Sténographe officiel